

Assemblée Générale du 15 Mars 1993

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Roger Dorey

Chers Collègues,

Le rapport que je vais vous présenter sur les activités de l'A.P.F., et particulièrement le travail du Conseil durant l'année 1992-1993, s'inscrit dans la continuité.

J'entends par là que, à l'image même de la tâche accomplie au cours de ces douze mois, il est en articulation étroite avec l'action du précédent Conseil et doit être conçu comme une étape ayant sa physionomie propre. Il rend compte de la première année de notre mandat, la seconde viendra compléter la tâche entreprise et préparera le travail ultérieur, comme il paraît souhaitable que ce soit. On a, en effet, trop souvent déploré qu'aucune suite ne soit donnée aux réalisations ou aux projets mis sur pied par un Conseil malgré l'intérêt ou la pertinence de telles initiatives, ce qui est évidemment fâcheux. D'autre part, les modifications ou réformes qu'il s'avère indispensable d'introduire dans le Règlement Intérieur et peut-être dans les Statuts ne peuvent l'être que progressivement et sur plusieurs années, compte tenu de la diversité et de la complexité des problèmes en jeu.

Bien que je me sois donné cette consigne de refléter aussi fidèlement que possible la situation actuelle, je ne serai évidemment pas exhaustif. J'ai été amené à tenir de côté certaines rubriques ou plus exactement à en réduire le commentaire parce que leur importance à l'heure actuelle n'est plus la même que précédemment ou bien parce que, en vérité, je ne puis traiter toutes les questions qui se posent à l'A.P.F., ce qui m'a contraint à faire un choix. Il va sans dire que, dans la discussion, toute question non abordée dans mon rapport, pourra être l'objet de demande de précisions, d'éclaircissements.

Avoir choisi de mettre l'accent sur certains points problématiques et que l'on peut considérer comme étant en chantier avant notre arrivée aux affaires, rend compte du fait que le développement de mon propos comporte une certaine asymétrie, un certain déséquilibre qui se fait au profit des questions d'actualité parce qu'elles sont

actuellement les plus importantes dans notre Association, ainsi en va-t-il de la formation. La place que j'ai donnée à celles-ci, que j'aborderai en un second temps, m'a conduit à rendre compte de nos activités habituelles, dans la première partie, en en faisant une présentation précise mais succincte afin de ne pas alourdir mon rapport et ne pas lasser votre écoute.

Je ne voudrais pas clore ces préliminaires sans exprimer le plaisir qui est le nôtre d'avoir accueilli cette année quatre nouveaux membres sociétaires : Dominique Clerc-Maugendre, Dominique Maugendre, Laurence Apfelbaum et Laurence Kahn. Par ailleurs, sont devenus membres honoraires : Gabrielle Duchesne et Jean-Louis Lang. Avant d'en venir à l'exposé proprement dit de ce rapport et bien que nous ne soyons pas en fin de mandat, je tiens à exprimer ma reconnaissance, pour l'accomplissement de notre tâche, à mes collègues du Conseil, particulièrement à Evelyne Séchaud, Secrétaire Général, qui par sa connaissance des dossiers, sa disponibilité et sa rigueur m'a été d'une aide des plus précieuses. Mes remerciements vont aussi à Madame Chaiffre qui se montre toujours, et notamment lorsque la tâche est la plus lourde, d'un dévouement et d'une efficacité exemplaires.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Les relations avec l'Association Psychanalytique Internationale

Quatre points essentiellement que je vais vous présenter de manière condensée car nos relations avec l'I.P.A., cette année, sont nettement moins problématiques.

1. Les exigences minimales en matière d'analyse didactique et d'analyse supervisée

Discutées à nouveau lors du Conseil exécutif de

l'I.P.A. qui s'est tenu à Londres du 23 au 25 juillet 1992, elles ont été rappelées à chaque Président de Société, par Joseph Sandler, dans une lettre en date du 8 septembre, demandant (c'était une décision du Conseil exécutif) qu'un rapport annuel soit fourni sur chaque cas ne répondant pas aux exigences minimales, à savoir : quatre séances par semaine, en des jours séparés (pas d'analyse "condensée"), d'une durée minimale de 45 minutes.

Dans ma réponse, j'ai fait valoir à Joseph Sandler, ce qu'il connaît fort bien quant aux particularités de l'A.P.F. en matière d'analyse personnelle et de formation, l'absence de l'analyse didactique, les modalités précises d'examen des candidatures et qu'en tout état de cause il n'était pas possible d'établir le rapport annuel qu'il exigeait. Je lui précisais par ailleurs que nous nous consacrons à une réflexion commune approfondie sur la formation sans que nous puissions préjuger de l'orientation des modifications que nous pourrions être amenés à apporter au cursus. Je lui disais enfin que notre conception de la formation analytique ne s'opposait nullement au principe d'une cure selon les normes habituelles, que chaque fois que cela est possible, le travail analytique ne peut qu'y gagner en qualité. Dans sa réponse Joseph Sandler a exprimé sa compréhension des difficultés que pose notre système de formation, qu'il appréciait que notre conception ne soit pas par principe opposée aux quatre séances par semaine, en des jours différents mais que la durée des séances devait être d'une durée minimale de 45 minutes et non pas "d'environ 45 minutes".

Après cet échange qui s'en est tenu là jusqu'à présent, il est clair que nous refusons de nous soumettre aux exigences du Conseil exécutif, que nous maintenons la spécificité de notre système de formation même si nous devons le faire évoluer, enfin que les normes : quatre séances, en des jours différents, d'une durée moyenne de 45 minutes ne peuvent que favoriser le travail analytique mais que nous n'en faisons

pas une prescription obligatoire, notamment pour les cures supervisées. Donc la pression de l'exécutif I.P.A. n'a pas été renouvelée, reste à savoir quelle sera l'attitude du futur Président Etchegoyen.

2. Réforme des structures de l'I.P.A.

La question est d'une assez grande complexité et je ne saurais entrer dans le détail des réunions, motions et projets sans vous submerger d'informations. Je serai donc quelque peu schématique :

- Premier temps, réunion de la Conférence des Présidents, laquelle a joué un rôle important dans toute cette affaire, le 23 juillet 1992 à Londres. Une journée de discussion aboutit à la rédaction d'une motion à présenter le lendemain devant le Conseil exécutif de l'I.P.A., demandant la création d'un comité mixte composé des membres de l'exécutif et de Présidents des Sociétés Composantes pour étudier la possibilité d'intégrer le groupe des Présidents à la structure de l'I.P.A.

- Deuxième temps, le 24 juillet, la motion est présentée lors de la réunion des Présidents avec l'exécutif de l'I.P.A. Après un long débat il est décidé la création d'un groupe de travail de six membres, deux par continents : Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine qui préparera une réforme de structure, laquelle sera discutée et votée lors du congrès d'Amsterdam. Sur ces six membres, trois sont élus par la conférence des Présidents, trois sont nommés par l'exécutif ; à chaque fois répartition égale par continents. Ce 24 juillet, Dalewijk, Président de la Société Néerlandaise est élu par ses collègues, distançant Paul Israël d'une voix seulement.

- Troisième temps, le groupe de travail ainsi constitué se réunit pour la première fois, à New York, le 16 décembre 1992. Il est composé de la manière suivante : trois représentants de la Conférence des Présidents des Sociétés Composantes : Dalewijk, Olagaray et Sachs, trois membres nommés par l'I.P.A. : Cooper, Lemlij et Widlöcher. De cette importante séance de travail,

il résulte la proposition d'une sorte d'organigramme détaillé réformant les structures de l'I.P.A., de bas en haut de la pyramide, depuis les membres considérés individuellement jusqu'au Conseil exécutif en passant par les sociétés composantes, une chambre des délégués (qui pourraient être les Présidents), les trois membres élus par celle-ci, les cinq membres nommés, enfin les treize membres élus directement par l'ensemble des membres de l'I.P.A. pour constituer le Conseil exécutif, ayant à sa tête le Président, flanqué du Président élu et du Président sortant.

Je me dois de ne pas aller plus avant dans ce compte rendu sous peine de vous lasser. A préciser cependant que ce groupe de travail se réunira à nouveau le 21 avril et qu'il soumettra ses conclusions au Business Meeting d'Amsterdam.

3. Election des Vice-Présidents de l'I.P.A.

Tous ceux d'entre nous qui ont rejoint l'I.P.A. en 1989 ou avant, ont reçu directement un courrier de l'I.P.A. donnant les instructions et les instruments pour un vote par correspondance avec la liste des candidats aux fonctions de Vice-Présidents.

C'est donc le premier vote important par correspondance, il résulte des récents Amendements à la Constitution et des Arrêtés ratifiés grâce à un vote par courrier auquel nous avons été amené à participer.

A mon tour, je me permets de vous demander d'exercer votre droit de vote qui marque une plus grande participation des membres au fonctionnement de l'exécutif. Enfin, dois-je vous le rappeler, notre collègue Daniel Widlöcher est candidat, choisi par le Comité de Nomination et soutenu par le Conseil de l'A.P.F.

4. Le code éthique

Depuis que nous avons pris position clairement, l'an dernier, par rapport au projet de code éthique, celui-ci a poursuivi son chemin sans que

nous ayons à nouveau à intervenir. Une première version proposée par Paulina Kernberg a été amendée après consultation des différentes sociétés. Nous avons reçu en janvier dernier une version quasi définitive qui, après quelques modifications, sera soumise au Business Meeting du Congrès d'Amsterdam. Si ce projet est alors approuvé, il deviendra le code éthique et professionnel de l'I.P.A., pouvant être utilisé comme guide par chaque société pour son propre code éthique et professionnel, celui-ci variant d'un pays à l'autre selon les circonstances locales. A Amsterdam, lors de la discussion et du vote, nous prendrons position conformément aux principes qui ont été les nôtres jusqu'à présent.

Les relations avec la Fédération Européenne de Psychanalyse

La F.E.P. connaît une activité particulièrement intense, nos relations avec elle sont étroites et multiples, nous avons participé les uns et les autres à de nombreuses rencontres que je vais vous énumérer sans pouvoir malheureusement vous en faire un compte rendu suffisamment approfondi.

5. - Avril 1992 Cinquième symposium scientifique de la F.E.P. à Helsinki

Sur le thème : "Les transformations de l'objet dans le transfert". L'A.P.F. y était représentée par Jean-Claude Arfouilloux et Jean-Claude Rolland mandatés et par Michel Gribinski participant à titre personnel.

Les rapports présentés ont été publiés dans le n° 39 du Bulletin de la Fédération. Cette rencontre scientifique a eu pour mérite de mettre assez clairement en évidence l'écart qui existe entre la position anglo-saxonne et une position davantage propre aux groupes français et à ceux qui s'y apparentent.

- Mai 1992 Réunion du Conseil de la F.E.P. à Bruxelles

Etant moi-même empêché d'y participer, c'est

Jean-Claude Arfouilloux qui représenta l'A.P.F. Des nombreuses questions qui ont été débattues, je ne retiendrai que les plus significatives. Le Conseil confirme la position prise par l'exécutif de tenir le prochain Congrès à Nice, l'A.P.F. étant chargée de proposer un thème définitif et d'organiser entièrement cette rencontre. Je préciserai plus loin l'état d'avancement de nos travaux de préparation. Un deuxième point longuement débattu concerne l'"Association Européenne pour la psychothérapie", la question étant de savoir si la F.E.P. doit demander son admission au comité directeur de cette organisation afin d'être présente dans les discussions éventuelles visant à l'harmonisation des formations et des pratiques psychothérapeutiques au niveau de la Communauté Européenne. Certains représentants ont fait valoir les inconvénients qu'il y avait à se tenir en dehors de tels débats mais la plupart des participants étaient des plus réservés, Jean-Claude Arfouilloux notamment qui insista sur la spécificité de la psychanalyse, le danger qu'il y aurait à donner un statut légal aux psychanalystes et à réglementer leur profession. Rappelant la position de Raoul Moury selon laquelle "il y a à définir le statut de la psychanalyse avant celui du psychanalyste", il souligna que le problème était de l'ordre de l'éthique tout autant que de celui de la politique. Troisième point abordé : considérations sur le cadre et la fréquence des séances ; la question est introduite par l'intéressant rapport de Jacqueline Godfrind-Haber qui avait été donnée à lire préalablement. Comme on s'en doute, les opinions sont très partagées entre les différentes sociétés. Quatre voire cinq séances par semaine pour les uns, trois séances pour les autres. La discussion resta cependant ouverte, exempte de tout dogmatisme, instaurant une réflexion authentiquement psychanalytique sur ce problème. En fin de compte, aucune position n'est prise qui puisse conforter l'exécutif de l'I.P.A. dans ses exigences minimales.

Quatrième point : la création d'un comité d'éthique au sein de la F.E.P., projet soutenu par

Dalewijk qui préconise un code au niveau européen se différenciant de celui proposé par l'I.P.A. beaucoup trop marqué par les règles et les lois américaines. Il ressort de la discussion une tendance à renvoyer cette question du code d'éthique à chaque société qui en traite selon sa spécificité. Jean-Claude Arfouilloux rappelle la position très nette prise par l'A.P.F. sur ce problème.

Le Conseil se termine sur le rapport de Han Groen-Prakken concernant les relations avec les pays de l'Europe de l'Est. Il est suivi d'une discussion assez brève au cours de laquelle s'expriment des réserves notamment de la part de la Société Britannique qui désire que cette question fasse l'objet d'un débat plus approfondi. La contribution de l'A.P.F. a été rappelée : don de la "Standard Edition" aux Lituanais, participation de Michel Gribinski au séminaire de Pultusk en Pologne.

- *Juin 1992 Conférence européenne des analystes didacticiens à Budapest*

Sur le thème : "Réalité externe et réalité interne dans l'analyse didactique". J'y représentai l'A.P.F., ayant peu à intervenir compte tenu que nous ne pratiquons pas l'analyse didactique. Mais cette position me permit précisément de mesurer davantage encore les multiples problèmes que soulève cette pratique.

- *Juin 1992 Séminaire des membres associés à Prague*

Nos deux délégués, Blandine Foliot-Paquet et Jacques Le Dem y ont participé de manière active et sont revenus très satisfaits du travail qui avait été accompli.

- *Octobre 1992 Réunion du Conseil de la F.E.P. à Londres*

Cette réunion où je représentai l'A.P.F. a été dominée par la discussion de problèmes statutaires, notamment un projet d'amendement des statuts visant à mettre en place sur le modèle de l'I.P.A., un président élu, un éditeur élu (ou seulement invité) deux ans avant leur prise de

fonction. Le débat se centre surtout sur le statut de l'Editeur du Bulletin , doit-il ou non devenir membre de l'exécutif ? Les opinions sont si opposées que la décision est reportée à la prochaine réunion du Conseil à Vienne.

Le problème de la multiplication des différentes réunions, colloques ou congrès entre l'I.P.A., l'E.P.F, et les sociétés composantes elles-mêmes est longuement débattu. On en souligne le trop grand nombre, le recouvrement des thèmes, une certaine désaffection parfois, enfin les problèmes économiques et la question des langues. Là encore, la discussion sera reprise lors du prochain Conseil.

Enfin, les relations avec les pays de l'Europe de l'Est sont à nouveau l'objet d'un échange assez nourri. On craint le prosélytisme, l'esprit de conquête. Je souligne que nos objectifs, au niveau institutionnel, doivent être non point la conquête mais l'échange, la communication scientifique la plus large, la plus approfondie qui puisse s'établir entre analystes ; que nous souhaitons que les collègues des pays de l'Est puissent y participer, si possible en un lieu suffisamment neutre où il existe déjà un noyau psychanalytique constitué.

- Standing Conférence on Training à Londres

Elle eut lieu à Londres le 16 octobre, soit le même jour que la réunion du Conseil de la F.E.P. Je fus donc dans l'impossibilité d'y participer mais Hélène Trivouss-Widlöcher nous y a représenté.

Le thème en était : "Peut-on analyser le désir d'être analyste dans une analyse didactique?" Une question qui est loin d'être sans intérêt mais l'exposé présenté fut sujet à de nombreuses controverses en raison du caractère très personnel qui lui fut donné.

- *Standing Conférence on Child Analysis à Londres*

Elle se tint, elle aussi, à Londres, le même jour. Nous y étions représentés par Monique de Kermadec, Jean-Claude Arfouilloux et Jean-Claude Rolland intervenant actif du Working Group créé en 1991. On en lira le compte rendu

dans Documents & Débats.

• *Relations avec l'Europe de l'Est*

Comme l'an dernier, elles ont été poursuivies de manière active grâce aux interventions de Michel Gribinski mandaté par l'A.P.F.

C'est ainsi qu'à Vilnius, en Lituanie, il a fait une semaine d'enseignement et de formation du 18 au 22 mai, sous forme de discussions théoriques, d'études de cas, de lectures de textes et de supervisions individuelles.

Il y est retourné en juillet, à titre personnel, mais s'était donné la possibilité de rencontrer les membres du groupe Lituanien et d'avoir un écho du travail précédemment accompli.

- *Novembre 1992 Quatrième séminaire des pays de l'Europe de l'Est*

Il devait avoir lieu du 5 au 8 novembre à Ljubljana, l'A.P.F. étant représentée par Judith Dupont et Michel Gribinski.

En raison d'un conflit aigu entre psychanalystes Serbes et Croates, l'exécutif de la F.E.P. décida que ce séminaire serait reporté ; il aura lieu à Vienne à la suite du Congrès, je représenterai l'Association, Michel Gribinski y participant à titre personnel.

• *Organisation du Congrès de la F.E.P. à Nice en 1995*

Un comité d'organisation a été créé, composé de Guy Darcourt, président, de Jean-Claude Arfouilloux, Marie-José Célié, Dominique Clerc-Maugendre et Evelyne Séchaud.

Pour ce qui est du thème, celui qui avait été évoqué : la séduction, n'a pas été retenu pour des raisons conjoncturelles assez inattendues. Nous avons proposé un autre thème, à savoir : une réflexion approfondie et neuve sur la question de l'homosexualité. La Présidente de la F.E.P., sur ce sujet, s'est montrée très intéressée ainsi que le Conseil exécutif. Elle proposerait quelque chose comme : nouveaux apports cliniques à la question de l'homosexualité, je dirais plus volontiers :

apports clinico-théoriques. Elle suggère que l'accent soit mis sur la dimension homosexuelle telle qu'elle peut être observée dans la rencontre analytique, sous différentes formes. Ce thème sera présenté à la prochaine réunion du Conseil de la F.E.P. à Vienne. Précisons encore que Guy Darcourt et Evelyne Séchaud s'occupent activement de l'organisation matérielle de ce Congrès qui se tiendra dans les salles de l'Acropolis.

Puisque je viens de parler de la prochaine réunion du Conseil de la F.E.P. à Vienne qui aura lieu le 1er avril, étant donné que je suis empêché d'y participer, Evelyne Séchaud y représentera l'A.P.F. Je vous rappelle qu'à l'ordre du jour figure l'élection aux postes de Vice-Président et que Raoul Moury, sollicité par le Conseil, a accepté d'être candidat. Sa candidature est parrainée par : Didier Anzieu, Roger Dorey, Jean Laplanche, J.B. Pontalis, V. Smirnoff et Daniel Widlöcher.

Enfin vous savez que le congrès se tient à la suite, et j'y serai présent, du 1er au 4 avril, sur le thème : "Le vécu et l'entendu - l'épanouissement du dialogue analytique". Notre ami Daniel Widlöcher y présentera une conférence intitulée : "Le temps d'écouter, le temps d'interpréter, le temps de comprendre".

Vous voyez que nos relations avec la F.E.P. sont nombreuses et actives, j'ai tenu à vous en rapporter l'essentiel mais avant de clore ce chapitre je signalerai encore la participation de Jean-Claude Rolland à une réunion du Working Group à Londres, les 30 et 31 janvier derniers.

Les relations avec la Société Psychanalytique de Paris

Elles ont été ponctuées par trois rencontres principales.

Le 20 avril 1992 Une rencontre des deux bureaux

Les échanges ont porté sur nos points de vue respectifs à l'égard de l'I.P.A. et notamment le problème des exigences minimales (4 séances),

sur les activités de la F.E.P., particulièrement la question du statut du psychanalyste et la position du psychanalyste, sur notre propre travail d'organisation du Congrès de Nice en 1995, enfin sur le prochain Congrès des Langues Romanes à Rome.

Le 21 avril 1992 Soirée scientifique commune sur le thème : "Le rêve interprété aujourd'hui",

avec un exposé d'Edmundo Gomez-Mango discuté par Michel Ody, un second exposé de Claude Janin discuté par André Beetschen. Cette rencontre mise sur pied par les deux secrétaires scientifiques, comporte un intérêt réel, elle sera certainement renouvelée au cours de l'année qui vient, des rencontres sont déjà prévues à cet effet.

Du 28 au 31 mai 1992 à Rome, 52° Congrès des psychanalystes de langue française des pays romans

Deux thèmes principaux : "Désidentification primaire, angoisse de séparation et formation de la structure perverse", titre de la conférence de Massimo Tomassini de Rome. Par ailleurs : "Emprise et théorie des pulsions", traité par Paul Denis secrétaire général de la S.P.P. J'avais été invité par les organisateurs du Congrès à faire un exposé intitulé "le Désir d'emprise" en réponse au rapport de Paul Denis. Ces différents textes sont parus cette année dans le n° 5 de la Revue Française de Psychanalyse. De l'A.P.F. participaient aussi à ce Congrès : Bernard Barrau, Yvette Dorey, Patrice Dubus et Bianca Plaoutine.

Vous savez que le prochain Congrès des Langues Romanes se tiendra à Paris du 20 au 23 mai prochains. Le rapport sera présenté par Jean Cournut et Monique Cournut-Janin sur : "Le complexe de castration et le féminin dans les deux sexes". J'y représenterai l'A.P.F. Augustin Jeanneau nous ayant demandé quels sujets nous aimerions voir aborder lors de la réunion du bureau avec les représentants des autres sociétés, le lui ai fait savoir que je poserais la question relative au rôle de l'A.P.F. lorsque le Congrès se

Les activités scientifiques

tient à Paris, comme c'est le cas cette année. Je ne puis maintenant m'étendre sur ce problème qui est ancien, important et — semble-t-il — délicat à traiter.

En conclusion, je dirai que nos relations avec la S.P.P., au cours de cette année, dans l'ensemble ont été satisfaisantes. Nous avons une certaine convergence de vue mais nous sommes parfois aussi en désaccord, ainsi que nous l'avons marqué, par exemple, en refusant de participer à un colloque que la S.P.P. compte organiser avant l'été sur le thème : "Ethique et transmission" introduit par un texte de Jean Guillaumin qui nous a été donné à lire. Il est intitulé : "Entre le dehors et le dedans : un fondement clinique pour le cadre temporel de l'analyse (nombre hebdomadaire et durée des séances?)" . Schématiquement il s'agit d'un essai de justification théorico-clinique du rythme de trois séances qui ne nous a aucunement convaincus. Bien que ne participant pas à ce colloque, nous y enverrons néanmoins un observateur.

Un nouveau bureau présidé par Gilbert Diatkine vient d'être élu pour prendre en charge les affaires de la S.P.P. ; nous devons nous rencontrer prochainement. Nous verrons au cours de l'année qui vient si la gestion de cette nouvelle équipe entraîne une modification de nos rapports et dans quel sens elle pourrait s'opérer ; disons que nous augurons bien de ce qu'il doit en advenir.

* * *

LES AFFAIRES INTÉRIEURES

Je donnerai tout d'abord les effectifs de l'Association et de l'Institut de Formation. A la date du 15 mars 1993, nous sommes :

- 54 membres actifs dont 31 membres titulaires et 23 membres sociétaires
- 9 membres honoraires
- 172 analystes en formation.

1 - Les mardis scientifiques

Sur le thème "La psychanalyse comme traitement" proposé par Marie Moscovici secrétaire scientifique active, travaillant étroitement avec le Comité scientifique, nous avons entendu successivement :

- Pierre Fédida
22 septembre 1992 : Contrainte psychique et traitement autocratique : de la névrose obsessionnelle comme traitement psychique.

- André Haynal, avec la participation de Judith Dupont et Wladimir Granoff

20 octobre 1992 : Ferenczi et les questions toujours ouvertes... (A. Haynal)

L'analyse de Ferenczi par Freud, telle qu'elle apparaît dans leur correspondance (J. Dupont) Les conséquences (W. Granoff)

- Nathalie Zaltzman

24 novembre 1992 : Guérir : De quoi ? Par quoi ?

- Jean-Claude Rolland

26 janvier 1993 : Processus psychothérapique, processus analytique : La part soustraite
Nous entendrons prochainement :

- Aline Petitier

23 mars 1993 : La tendance détournée par son litige même

- Jean-Michel Hirt

25 mai 1993 conclura ce cycle de conférences.

2 - Les entretiens de psychanalyse

■ 6 et 7 juin 1992

"La scène primitive"

Entretiens organisés à Marseille par Michel Gribinski et le précédent conseil

Directeur de discussion Raoul Moury

Nous avons entendu des exposés de :

- Robert Pujol : La scène primitive : à revoir

- Michel Gribinski : A l'italienne

- Jean-Claude Lavie : Excellence paradigmatique de la scène primitive

- Danielle Margueritat : Quand Freud écoute

aux portes

■ 12 et 13 décembre 1992

"Les commencements, formations névrotiques, formations religieuses"

Daniel Widlöcher étant directeur de discussion

Nous avons entendu les exposés de:

- Jean Laplanche : Séduction, persécution, révélation
- Charles Malamoud : L'évènement dérobé : l'occultation du commencement et les mythes, les spéculations et les rites de l'Inde ancienne
- André Beetschen : Balbutiements dans le transfert.

3 - *Les journées des membres*

Deux journées ont eu lieu : le 10 octobre 1992 et le 30 janvier 1993. Je me réserve d'en parler longuement dans mon développement sur la formation.

Bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler, d'activités scientifiques, j'ajoute qu'au cours de cette année, nous aurons eu quatre réunions du Collège des Titulaires, deux autres doivent encore avoir lieu avant l'été.

Je mentionnerai enfin deux récompenses d'ordre scientifique qui, au-delà de leur bénéficiaire, font honneur à l'A.P.F.

- Didier Anzieu a reçu "The Sigourney Award in Psychoanalysis" de l'American Psychoanalytic Association attribué pour la première fois à des Européens ; il le partage avec Hanna Segal et Serge Lebovici. Ce prix lui a été remis à New York le 10 décembre 1992;

- La bourse de la fondation Evelyne et Jean Kestemberg (d'un montant de 30 000 francs) a été attribuée à Irina Adomnicaï, analyste en formation à l'A.P.F., pour son projet de recherche portant sur : "Adolescence et travail du négatif dans le modèle psychosomatique".

Je voudrais clore cette rubrique scientifique en précisant que, à l'image de ce qui s'est fait l'an dernier, la liste des publications scientifiques des

membres et analystes en formation paraîtra dans le prochain numéro de Documents & Débats, en annexe au rapport moral. Par ailleurs, ne seront pas mentionnées toutes les activités scientifiques animées par nos membres dans la mesure où celles-ci ne sont pas du ressort du Conseil en exercice.

L'enseignement

1/ *Le séminaire d'initiation à la formation théorico-clinique* animé par Wladimir Granoff et Danielle Margueritat, réservé aux analystes en formation récemment admis à l'A.P.F., connaît une participation régulière et satisfaisante.

2/ *Les Mardis autour de la technique* ont connu un franc succès et une participation massive. L'organisation a été confiée à Dominique Clerc-Maugendre. Henri Normand et Victor Smirnoff ont accepté d'animer les échanges introduits par un analyste en formation présentant le matériel clinique.

On a entendu les exposés de : Jacques Le Dem, Leopoldo Bléger, Didier Chartier, Albert Crivillé. Le prochain sera celui de Christine Eymard-Duvernay.

L'ensemble indique qu'il y avait une attente d'ordre clinique, annoncée par Raoul Moury en 1991, qui paraît avoir été réalisée. Environ 35 analystes en formation assistent à chaque réunion, avec un noyau régulier d'une dizaine de candidats.

3/ *Les débats du Jeudi autour d'un texte*, animés par les analystes en formation, ont poursuivi leur carrière. Roland Lazarovici en a assuré la coordination :

- J.B. Pontalis : "La force d'attraction" avec Adriana Helft, Edouardo Vera-Ocampo, Monique Selz
- Marie Moscovici : "L'ombre de l'objet, sur l'inactualité de la psychanalyse" avec Bernard Géraud, Roland Lazarovici,

Dominique Maugendre

- Pierre Fédida : "Crise et contre-transfert" avec Anne Cadier, Lucile Durrmeyer, Didier Lippe, Kostas Nassikas
 - Monique Schneider : "Le trauma et la filiation paradoxale" avec Françoise Couchard et Patrick Mérot.
- Ces débats se poursuivront de mars à juin. On entendra :
- Didier Anzieu : "Beckett et le psychanalyste" avec Blandine Foliot-Paquet, Laurence Kahn, Roland Lazarovici
 - Danielle Margueritat : "Le deuxième nom, et Quand Freud écoute aux portes" avec Alain Godrèche
 - Daniel Widlöcher : "L'autisme du rêve" avec Claude Barazer, Monique Selz et François Villa.

Je mentionne que les analystes en formation (et particulièrement Roland Lazarovici), ont pris l'initiative d'une réunion entre eux, au siège de l'A.P.F., le mardi 30 mars dans le but d'échanger leurs points de vue et leurs suggestions sur la formule des débats du jeudi, désirant jeter les bases du programme pour 1993-1994.

A noter que le débat prévu en avril avec Guy Rosolato n'a pu se faire pour des difficultés de date.

Selon l'avis de certains participants, la vivacité des échanges et la participation des analystes en formation à l'ensemble des réunions ont été plus fortes en l'absence de participation des membres, comme c'est d'ailleurs le cas des débats du Mardi autour de la technique, à l'exception, bien entendu, des organisateurs.

4/ *Les réponses au questionnaire envoyé par Hélène Trivouss-Widlöcher*, secrétaire du comité de l'enseignement, aux membres et aux analystes en formation responsables des séminaires et des groupes ont permis de faire le constat suivant pour l'année 1992-1993 :

Sur 35 séminaires et groupes, nous avons

obtenu 32 réponses.

Sur ces 32 séminaires et groupes, 28 ont fonctionné.

Sur 172 analystes inscrits à l'Institut de Formation, 110 ont suivi l'enseignement proposé par l'A.P.F., 76 ont suivi un séminaire, 34 ont suivi deux séminaires ou plus.

Si on compare ces résultats avec ceux des années 1990-1991 et 1991-1992, on voit que, en 1990-1991 : sur 174 analystes inscrits à l'Institut de Formation, 103 ont suivi l'enseignement, 70 ont suivi un séminaire, 33 ont suivi deux séminaires ou plus.

En 1991-1992 : sur 175 analystes inscrits à l'Institut de Formation, 77 ont suivi l'enseignement, 56 ont suivi un séminaire, 21 ont suivi deux séminaires ou plus. Ainsi on peut constater qu'en 1992-1993 il y eu sensiblement la même participation qu'en 1990-1991.

C'est un léger progrès sur l'an dernier mais ça n'est pas pour autant, et loin de là, la résolution du problème que pose l'enseignement à l'A.P.F. depuis de longues années.

En début d'année, le Conseil s'est donné pour mission d'entreprendre une réflexion approfondie sur cette question, demandant au comité de l'enseignement de la prendre en charge et de lui faire des propositions. Ce comité s'est réuni deux fois, il se réunira à nouveau dans une semaine. Notre objectif répond au vœu de Raoul Moury : "ré-envisager globalement la politique de notre enseignement, sa nécessité, ses visées et ses fins". Mais davantage encore, nous pensons qu'il faudrait se livrer à une véritable travail de théorisation de l'enseignement dans une société psychanalytique et dégager les spécificités de l'A.P.F. dans ce domaine. C'est à cette tâche qu'il conviendrait de s'atteler au cours de la prochaine année en prenant comme base de départ la journée des membres que nous organiserons en octobre ou novembre prochain, sur la question de l'enseignement avec de exposés d'Hélène Trivouss-Widlöcher et de Marie-José Célié.

La formation

Dans ma déclaration d'intention lors de l'Assemblée Générale du 30 mars 1992, j'ai clairement souligné que nous ne soumettions pas à "l'assemblée des membres un programme détaillé et argumenté, que nous n'étions pas figés dans une doctrine a priori et valable pour tous, qu'au-delà de notre diversité, nous étions réunis par le désir de soumettre ce qui est et ce qui se passe à l'A.P.F. à une réflexion critique". Je poursuivrais : "Nous souhaitons établir à différents niveaux un débat ouvert, aussi large et aussi approfondi que nécessaire, en y associant tous ceux, membres sociétaires et titulaires qui se sentent concernés par ces problèmes. Notre but – disais-je – est d'aboutir dans les différents secteurs précédemment recensés, à des propositions précises et concrètes qui traduisent la volonté généralement exprimée d'une adaptation de notre mode de fonctionnement, essentiellement évolutif, à la conception que nous nous faisons à l'A.P.F., de la pratique analytique et de la formation, en ses différentes phases ; convaincus que nous sommes que si l'A.P.F. a réellement une spécificité, à travers la diversité de ses membres, elle la tient de sa volonté de maintenir, tant dans la pratique que dans la théorie, un lien étroit avec l'œuvre freudienne. Maintenir une fidélité d'esprit face aux multiples errances et déviations que l'on rencontre actuellement dans le monde analytique."

Parmi les différents secteurs recensés, il y avait tout d'abord l'enseignement dont j'ai déjà parlé et pour lequel la réflexion est en cours mais il y avait surtout la formation dont je soulignais le caractère fondamental, particulièrement en ce qu'elle est – disais-je – étroitement liée à la question de la transmission de l'analyse.

La réflexion que nous proposons s'inscrivait dans le droit fil des deux journées des membres organisées à Vaucresson, par le précédent Conseil, les 5 octobre 1991 et 25 janvier 1992, dont chacun soulignait la richesse et la

diversité mais constatant dans le même temps, que nous n'avions pu aboutir à aucune proposition ou même conclusion. Il faut certainement considérer que nous n'étions pas encore en mesure de le faire, qu'il y avait bien nécessité de poursuivre le travail de réflexion.

A celui-ci, dans son rapport moral, Raoul Moury nous y invitait de manière pressante, faisant une analyse approfondie de la situation et nous soumettant quelques propositions importantes dont je me dois de vous rappeler l'essentiel. Ainsi, à propos des contrôles tout d'abord, craignant que ne se mette en place une sorte de "professionnalisation du contrôle" du fait du nombre élevé de contrôles assurés par un petit nombre de contrôleurs, il se demandait s'il ne fallait pas voir là "un effet pervers de l'avis donné par le contrôleur au Comité de Formation" et s'il ne convenait pas de "supprimer cette procédure, le candidat et lui seul, s'exprimant et défendant ses vues analytiques devant les trois représentants institutionnels".

A propos de cette question dite de "la professionnalisation du contrôle", pour reprendre les termes de Raoul Moury qui, sur ce sujet, posait une série d'interrogations importantes, je préciserai que nous avons réalisé cette année encore un tableau des positions dans le cursus des analystes en formation. On ne note aucun changement véritablement décisif et je vous épargnerai le détail de ces chiffres et de ces pourcentages. L'important est que, d'années en années, nous poursuivions cette tâche d'analyse des positions dans le cursus afin de voir comment évolue la population des analystes en formation. Un point cependant mérite d'être précisé qui concerne le nombre et l'activité des contrôleurs. De 14 l'an dernier, l'effectif de superviseurs est passé cette année à 19, cette augmentation significative traduit une répartition plus large des contrôles entre les membres titulaires. Mais dans le même temps on voit augmenter de manière non négligeable le nombre des contrôlés chez tel ou tel contrôleur. Il est certain que cette question est préoccupante car, si cette tendance devait aller en s'accroissant, nous risquerions de voir apparaître

ce contre quoi nous avons toujours lutté, à savoir la constitution d'écoles par le biais du contrôle.

L'autre point majeur que soulignait Raoul Moury concernait, bien sûr, l'analyse de formation. Rappelant les principes de la réforme de 1972, il appuyait son interrogation sur les réflexions proposées par Henri Normand, le 5 octobre 1991, que je ne saurais reprendre ici en détails, si ce n'est pour rappeler qu'en conclusion était posée cette interrogation : "N'y a-t-il pas à réenvisager l'analyse personnelle qui resterait certes, hors de tout contrôle institutionnel et dégagée des interférences de l'institution, et pour laquelle il peut être souhaitable qu'elle soit entreprise avec un analyste de l'A.P.F. ?" A cela, Raoul Moury ajoutait : "Le débat est ouvert et doit, à mon sens, se poursuivre, soit au cours des journées annuelles soit lors de réunions de l'Institut de Formation, prévues d'ailleurs par notre Règlement Intérieur, le Collège des Titulaires et le Comité de Formation étant déjà largement occupés par les tâches spécifiques qui leur incombent."

Tel fut, en effet et dès le départ, notre objectif : poursuivre le débat, mais je pense, quant à moi, que cette tâche doit être accomplie, en premier lieu, lors des journées des membres, réunissant titulaires et sociétaires, dans une réflexion commune portant avant tout sur les problèmes de fond et dégageant, chaque fois que cela est possible, quelques propositions qui, reprises et discutées par le Conseil sont ensuite, comme c'est l'usage, présentées devant le Collège des Titulaires, soumises à discussion avant d'être reprises par le Conseil lui-même qui a alors toute autorité pour modifier le Règlement Intérieur. Il va sans dire que ledit Conseil dont le Président est aussi Directeur de l'Institut de Formation, prend évidemment en compte toute suggestion qui peut lui être faite par le Comité de Formation. Par contre, je vois mal comment conduire cette réflexion avec la réunion de l'Institut de Formation telle que la prévoit le Règlement Intérieur qui stipule (Article 14 du Règlement Intérieur) : "Le Conseil réunit au mois de juin et chaque fois

que le besoin s'en fait sentir, une Assemblée plénière comprenant, outre les membres des Comités de l'Institut, la totalité des analystes prenant part à l'enseignement et à la formation." Ou bien cette Assemblée plénière équivaudrait, grosso modo, à la journée des membres, ou bien plutôt elle ne comporterait qu'une part des membres titulaires et sociétaires auxquels seraient adjoints les analystes en formation qui prennent part à l'enseignement et ceux qui sont membres du Comité de l'Enseignement. Deuxième hypothèse qui, en tout état de cause, ne me paraît souhaitable pour mener une réflexion de fond sur les problèmes de formation.

Quelle a donc été, au cours de cette année, l'évolution de notre réflexion sur les deux principaux problèmes que pose la formation à l'A.P.F., à savoir : la supervision d'une part, l'analyse de formation d'autre part ? Cette dernière, il faut bien le dire, a fort peu évolué : on ne peut même pas dire qu'il y ait eu, à proprement parler, un débat. Tout se passe, en effet, comme s'il y avait eu évitement. De quoi ? Sans doute d'un affrontement dont beaucoup craignent les possibles conséquences. Et pourtant il ne s'agissait avant tout que de débattre, d'exprimer des points de vue, des insatisfactions, des doutes, voire des mécontentements et non de procéder à un coup de force ou une révolution.

Pour exprimer les choses le plus simplement possible : que chacun puisse dire ce qu'il a à dire, confronte sa position à celle des autres, soutienne son opinion, entende la contradiction afin que le débat, allant se développant et s'approfondissant, il puisse s'en dégager progressivement une position commune qui laisse un minimum de choses dans l'ombre, reconnaisse et accepte les désaccords plutôt que de les maintenir dans un silence mortifère. Que ce silence n'ait pas été levé, ou si peu, je pourrais me l'expliquer par le fait que sur ce point – l'analyse de formation – il a été prêté au Conseil, a priori véritablement, des intentions voire des projets qui n'étaient aucunement les siens et qu'ainsi figés, de l'extérieur, dans cette position, nous perdrons

toute liberté de manœuvre pour aborder, dans de bonnes conditions, un problème qui a pour caractéristique essentielle de soulever les passions. Ainsi, le texte de François Gantheret : "Vingt ans après" était-il un texte de combat qui avait la vertu d'exprimer des positions claires, tranchées, définitives mais qui, de par sa nature même, ne favorisait pas l'ouverture d'un vrai débat. Les opinions des uns et des autres dans notre Association, comme au sein même du Conseil, sont variées ; elles ne sont peut-être pas aussi radicalement opposées qu'on le laisse entendre ; avant tout elles ont besoin de pouvoir s'exprimer. Je pense, quant à moi, qu'une telle discussion est indispensable et qu'elle permettrait sans doute de faire apparaître que sur l'essentiel, c'est-à-dire sur ce qui fait la spécificité de l'A.P.F. en matière de formation, il existe un assez large consensus dont il convient de préciser les enjeux théoriques et pratiques. Cette opinion qui est mienne reste évidemment à soumettre à épreuve.

Ainsi, si notre réflexion n'a pas progressé sur la question de l'analyse de formation, il en va tout autrement en ce qui concerne la supervision. L'évitement de l'un a favorisé le questionnement de l'autre. Celui-ci a commencé dès le Collège des Titulaires du 15 juin 1992 au cours duquel a été repris la question de la validation des contrôles et particulièrement la proposition de Raoul Moury visant à la suppression de la présence du contrôleur lors de cette validation. Des opinions tranchées et parfois nettement opposées se sont alors exprimées ; chacun put apprécier la qualité d'un débat franc, ouvert, sans concession, ni conflit inutile. Prenant acte de la satisfaction exprimée par la plupart des participants quant à ce type d'échange et quant au thème, le Conseil décida que la Journée des membres du 10 octobre 1992 aurait pour thème : "La place et le rôle de la supervision dans la formation des analystes à l'A.P.F."

Comme l'an passé, à pareille époque, cette journée fut introduite par Henri Normand qui présenta un exposé approfondi de la situation de

la supervision à l'heure actuelle, éclairée par son évolution tout au long de l'histoire de l'A.P.F., dégageant ainsi progressivement sa position spécifique mais problématique. De manière schématique, on peut dire que le débat se développa à deux niveaux : d'une part abordant les questions de fond, d'autre part cherchant à analyser et préciser les différentes modalités pratiques. Qu'en est-il de la véritable nature du travail qui s'accomplit lors d'un contrôle ? Avons-nous d'ailleurs à parler de contrôle ou de supervision ? Comment concevoir les rapports entre supervision et analyse personnelle ? En tout état de cause, nous devons garder vive la question transférentielle et contre-transférentielle. Il est évident pour chacun que la question de la validation de ce travail est un problème fondamental et qu'il convient tout particulièrement de préciser la place et le rôle de l'institution dans le processus de validation dont on souligne le double caractère privé et institutionnel. Pour un analyste en formation, n'est-ce pas le premier travail qu'il accomplit à l'intérieur même de l'institution ? Dans cette perspective, la supervision ne peut-elle être envisagée comme le prototype de l'institution ? Par ailleurs, une importance toute particulière est accordée aux échanges qui s'établissent entre superviseurs à l'occasion même des validations ; il faut voir là un lieu privilégié de débat, à partir d'un matériau clinique, pour l'élaboration d'une conception, voire même d'une théorie du contrôle.

Sur le plan pratique, est à nouveau abordée et longuement discutée la question de la présence du contrôleur lors de la validation ; positions tranchées et radicalement opposées, chacune étant fortement argumentées.

Dans cet ensemble riche et très diversifié, une interrogation essentielle demeurerait insistante qu'il convenait de reprendre et d'approfondir avant que de préciser davantage les modalités pratiques du contrôle ; elle a trait à la question des idéaux en jeu tant au niveau de l'admission au contrôle que lors de la validation d'une supervision. On acquiert la conviction que tant

que cette dimension ne sera pas abordée, verbalisée de manière approfondie et largement discutée, notre débat sur la formation ne peut que rester superficiel. C'est la raison pour laquelle le Conseil proposa que la deuxième Journée des Membres, le 30 janvier 1993, ait pour thème : "Nos idéaux dans la formation du psychanalyste".

Cette réflexion collective fut introduite le matin par un exposé de Daniel Widlöcher, l'après-midi par celui de Jean-Claude Lavie. Se situant l'un et l'autre dans deux perspectives différentes, cela permit à la discussion de se développer dans de nombreuses dimensions où s'exprimèrent, sur un mode le plus souvent très personnel, les positions de chacun. C'est pour cette raison même qu'il m'est impossible de résumer un tel débat sans risquer d'être réducteur. J'en dégagerai cependant la problématique suivante : nous sommes constamment partagés entre nos idéaux individuels et les idéaux institutionnels qui sont souvent divergents voire contradictoires. A l'A.P.F. les idéaux individuels sont nettement prédominants, très liés à nos propres identifications, ils donnent à chacun son style, son profil singulier ; on peut aller jusqu'à penser que le style de l'A.P.F. serait que chacun trouve son style propre et puisse penser librement mais avec ses propres contraintes. De ces idéaux individuels, on peut en faire l'analyse métapsychologique et dégager ainsi les formations imaginaires qui les composent, notamment reconnaître au Moi-idéal le rôle important qui est le sien. Quant aux idéaux institutionnels, ils apparaissent comme difficilement cernables ; il existe une idéalité de groupe qui ne repose pas sur la fonction de leader et qui a beaucoup de mal à fonctionner sur le mode groupal ; on constate plutôt l'existence d'un narcissisme sociétaire dont le caractère imaginaire est incontestable et qui mérite d'être soumis à une interrogation rigoureuse.

Ce n'est pas vraiment une des manifestations de ce narcissisme que de dire que nous avons de bonnes raisons, en fin de journée, de nous réjouir de la richesse, de l'authenticité et de la fécondité des échanges que nous eûmes,

considérant une nouvelle fois que de tels débats portant sur la formation et particulièrement sur la supervision sont indispensables.

Poursuivant sa propre réflexion sur le thème de la formation, le Conseil ne pouvait que l'enrichir de ce qui s'était exprimé au cours de ces journées et s'acheminer progressivement vers des propositions de modifications du fonctionnement de la supervision et particulièrement de son étape ultime : la validation. Il convenait d'abord de recenser les principaux problèmes qui se situent à des niveaux très différents.

Le premier concerne l'inscription des formateurs sur la liste d'attente qui conditionne l'entrée au Comité de Formation. Actuellement, les conditions sont telles, du fait de l'augmentation du nombre des titulaires, que certains d'entre eux, les plus récemment élus notamment, sont en position de devoir attendre six à huit ans avant d'être en mesure d'entrer au Comité. Ce fait est inacceptable car contraire à l'esprit de l'Institut de Formation qui veut que les charges de formation et particulièrement la participation au Comité de Formation soient largement réparties, que chaque membre titulaire soit en mesure d'exercer pleinement ses responsabilités de formateur. Qu'un certain délai intervienne dans l'application de ce principe n'a rien de préoccupant, certains même le considèrent comme souhaitable mais à la condition qu'il soit de durée réduite et n'ait pas un caractère obligatoire. Chacun éprouve donc la nécessité d'une rotation plus rapide qui permettrait à chaque titulaire de participer au fonctionnement du Comité de Formation de manière plus précoce et plus fréquemment renouvelée. La solution que l'on peut apporter à ce problème n'est pas simple ; plusieurs ont été envisagées qui présentent toutes des inconvénients ; il semble que le même constat ait été fait par le Comité de Formation lui-même qui n'a pas été en mesure de retenir une formule qui satisfasse la majorité de ses membres. Pierre Fédida nous en parlera peut-être tout à l'heure. J'écarterais, pour ma part, l'éventualité d'une augmentation de l'effectif du Comité car il devrait

nécessairement être porté à douze si l'on maintient le principe d'un mandat de trois ans et d'un renouvellement non plus par tiers mais par quart. Je considère, en effet, qu'un tel effectif est trop lourd – la psychologie des petits groupes nous y a rendu sensible – et que le travail d'évaluation des candidatures et de validation des contrôles ne pourrait qu'en souffrir sur le plan qualitatif. J'écarterais aussi l'idée de partager le Comité de Formation en deux sous-groupes fonctionnant parallèlement, car c'est introduire une dimension d'hétérogénéité, de compétition possible, voire de rivalité.

Une hypothèse me paraît davantage soutenable qui ne porterait pas atteinte à l'esprit actuel qui caractérise notre fonctionnement tout en permettant une rotation plus rapide. La formule consisterait à envisager un Comité de huit membres nommés pour deux ans avec un renouvellement annuel se faisant par moitié. Le principal inconvénient tient à la réduction de la durée du mandat, il n'est pas majeur, car s'il est vrai qu'il faut un certain temps aux membres nouvellement élus, pour se familiariser avec la nature particulière du travail du Comité, il est tout aussi vrai que bien des membres, parmi les plus anciens, trouvent qu'un mandat de trois années c'est quelquefois bien long...

L'inscription sur la liste d'attente, telle qu'elle se pratique actuellement, pose un autre problème lié à la demande de certains membres de ne pas entrer au Comité lorsque vient leur tour d'y participer. La pratique habituelle est que, après acceptation de cette demande, l'intéressé soit inscrit à la fin de la liste d'attente, son tour étant, en quelque sorte, reporté à "la case départ". Il existe un autre cas de figure, celui d'un membre titulaire demandant à être mis en disponibilité c'est-à-dire se retirant provisoirement de la liste des analystes en exercice à l'Institut de Formation. Le Règlement Intérieur prévoit cette possibilité (dans son article 31, paragraphe C), précisant que cette mise en disponibilité est annuelle. Lorsque l'intéressé réintègre l'Institut de Formation,

il convient de préciser, ce que ne prévoit pas le règlement intérieur, à savoir de quelle manière il sera inscrit sur la liste d'attente : par un tirage au sort qui fixe son rang, ou bien, comme dans le cas précédent, par inscription en fin de liste ? En tout état de cause, le problème le plus délicat me paraît être celui des raisons pour lesquelles un membre titulaire demande soit à ne pas entrer provisoirement au Comité de Formation, soit à être mis en disponibilité de l'Institut de Formation. Il me paraîtrait équitable d'établir une distinction entre ceux qui font cette demande pour des raisons personnelles et ceux qui le font pour des raisons – dirais-je – institutionnelles ; j'entends par là que, pour ces derniers, cette démarche a pour motivation essentielle que cette nouvelle tâche viendrait s'ajouter à d'autres responsabilités prises au sein de l'institution, souvent lourdes et prenantes, ne laissant pas la disponibilité nécessaire pour participer, de surcroît, au Comité de Formation. Que ces collègues, surtout s'ils sont nouvellement élus, puissent considérer qu'il y a quelque injustice à être ainsi renvoyé aux "calendes grecques", me paraît parfaitement compréhensible car ils se trouvent en quelque sorte pénalisés, sur ce plan, pour avoir accepté d'assumer des charges institutionnelles.

Il y a donc lieu de débattre de tous les aspects de ces importants problèmes, ce que nous ferons en Collège des Titulaires, discutant les propositions du Conseil qui, en un temps dernier, modifiera ou plutôt complètera, sur ce point, le Règlement Intérieur.

J'en viens maintenant à la question fondamentale qui est celle de la validation des contrôles. C'est peu de dire qu'elle est, sous sa forme actuelle, source de nombreuses insatisfactions et, de ce fait, objet de beaucoup de critiques. Je me garde cependant de généraliser sachant que chacun d'entre nous peut citer des cas de validation qui ont été pleinement satisfaisants et même enrichissants pour les rapporteurs. Ce ne sont pas les plus nombreux, loin de là. Nous constatons plutôt un certain nombre de dysfonctionnements suffisamment

graves dans le processus de validation pour que nous nous sentions en devoir de mettre en question la procédure si nous voulons que l'esprit de cette pratique retrouve sa pleine intégrité. Je ne peux pas recenser ces différents dysfonctionnements comme autant de cas de figure très significatifs mais je suis en mesure de dégager un certain nombre de constantes qui exigent d'être soumises à réflexion.

Ainsi, la "comparution" (je choisis le terme à dessein) de l'analyste supervisé devant une commission de trois membres me paraît être souvent vécue comme un exercice redoutable et redouté qui s'apparente trop à une épreuve universitaire. Nombreux sont les témoignages du malaise qui en résulte parmi les meilleurs candidats devenus membres. Il ne suffit pas d'opposer à cette constatation le principe selon lequel il s'agit d'une épreuve difficile, certes, mais après tout nécessaire et révélatrice. Sous cette forme, je ne suis pas sûr qu'elle soit si probante que cela et peut-être traduit-elle mal le travail proprement analytique qui a été fait tant dans la cure que dans la supervision. Elle pourrait alors être considérée comme un instrument mal adapté à l'objectif que nous poursuivons. Dans cette perspective on pourrait comprendre certains cas déroutants de candidats dont on connaît par ailleurs la valeur sur le plan analytique et qui se révèlent devant la commission dans l'impossibilité quasi radicale de rendre compte analytiquement du travail qui a été fait, travail qui est attesté par ailleurs sans réserve par le contrôleur lui-même.

Cependant, si j'en viens à parler du superviseur, c'est aussi pour mettre en question le rôle qui est le sien dans cette situation. Dans les échanges entre formateurs, on parle souvent de l'impression que c'est le savoir-faire du superviseur qui entraîne la validation et fausse alors le jugement que nous avons à porter sur le travail du candidat. Ainsi le poids du contrôleur apparaît comme trop important, voire même décisif, ce qui est évidemment contraire à l'esprit qui est le nôtre ; est-ce une manière insidieuse de rétablir l'état

antérieur ? Parlant du savoir-faire du superviseur qui lui apporte des avantages certains je devrais aussi mentionner le savoir-faire de certains supervisés dont l'habileté peut paraître suspecte. S'ils parviennent si aisément (trop aisément) à convaincre, n'est-ce pas, à nouveau, parce que la situation de validation que nous connaissons actuellement ne répond pas parfaitement aux exigences analytiques qui sont les nôtres ?

Sans doute nous faut-il concevoir un processus de validation qui y réponde davantage. C'est dans cette perspective que j'ai été amené à faire au Conseil une proposition à laquelle il a donné son adhésion et qu'il a retenue comme objet de réflexion. Pour être tout à fait clair, ce que je vais avancer n'est pas une proposition faite à l'Assemblée Générale pour être débattue de suite et soumise à son vote, le vote du rapport moral. Il me paraît indispensable, en effet, que cette proposition soit soumise à la discussion du Collège des Titulaires comme aussi bien toute autre proposition du Collège se rapportant à la composition du Comité de Formation, comme aussi bien à la validation des contrôles. Pour ce faire, nous avons pris la décision d'une réunion supplémentaire de ce Collège qui lui sera entièrement consacrée : elle aura lieu le 21 juin prochain. Observant toujours la même procédure, le Conseil prendra alors en compte les principaux éléments de ce débat, en tirera les enseignements et sera alors en mesure d'élaborer un texte de modification du Règlement Intérieur. Ce texte, dès la rentrée prochaine, sera présenté devant le Collège des Titulaires pour être discuté et soumis à un vote. De façon plus générale, nous souhaitons que cette procédure s'inscrive dans un travail de réflexion commune qui soit à la fois ouvert et approfondi et puisse aboutir à l'élaboration d'une véritable politique de formation.

Pour ce qui nous concerne, que proposons-nous sur la question de la validation des contrôles ? Que ce soit pour le premier comme pour le second, la suppression de la commission de trois membres

chargés d'entendre le candidat. Il nous paraît beaucoup plus analytique que cet analyste en formation aille parler de la cure supervisée et du travail de supervision, séparément à trois membres du Comité de Formation qui lui seront désignés. L'entretien individuel qu'il aura avec chacun d'entre eux, lui laissera une liberté beaucoup plus grande que celle qu'il a devant une commission, de donner à entendre ce qui a été un travail proprement analytique dans la cure et dans la supervision. On peut penser qu'il s'agirait alors moins d'une "épreuve", que d'une rencontre, d'un échange qui prendrait bien sa place dans le cursus, étant dans le prolongement des entretiens de candidature à l'entrée dans l'Institut de Formation, étant donc de ce fait beaucoup plus personnel ou personnalisé tant pour le rapporteur d'ailleurs que pour le candidat lui-même.

Dans cette perspective, on peut concevoir que chaque rapporteur; entendant le candidat individuellement, y trouvera, lui aussi, une plus grande liberté, dans son écoute, dans ses interventions et particulièrement pour présenter son rapport dont on prévoit qu'il le fera directement et personnellement devant le Comité de Formation réuni en séance plénière, assumant seul en quelque sorte ses propres responsabilités, soutenant sa position sans subir les effets parfois fâcheux d'un groupe de trois personnes qui ont à se mettre d'accord pour rédiger un rapport commun.

C'est dans le même esprit qu'il est encore envisagé que le superviseur, lui-même, fasse ensuite son rapport, lui aussi, devant l'ensemble du Comité de Formation, indépendamment des trois rapporteurs, laissant le Comité débattre après, hors de sa présence, de tous les éléments qui lui auront été ainsi fournis. On peut penser que, dans de telles conditions, le savoir-faire (ou l'habileté) du superviseur pourrait être moins opérant que devant la commission de trois membres, à la discussion de laquelle, malheureusement à l'heure actuelle, il tend bien souvent à participer.

D'une manière générale, on sera sensible, je pense, au fait qu'il n'est pas sans intérêt que ce

soit précisément l'ensemble du Comité de Formation qui entende ces quatre témoignages dans leur diversité, qu'il ait à s'en faire une opinion et, in fine, à prendre position quant à la décision de validation. C'est d'ailleurs ce qui est actuellement prévu par le Règlement Intérieur, mais ce n'est pas toujours ce que nous constatons dans la pratique, le Comité fonctionnant parfois comme une sorte de chambre d'enregistrement de la décision prise par la commission.

On mesurera enfin l'importance de tels débats au sein du Comité de Formation dont on attend justement qu'il développe une réflexion commune et permanente sur la supervision et, plus largement, sur la formation. L'occasion renouvelée lui en serait ainsi fournie, à partir d'un matériel clinique, analytique par excellence. Telle est donc, dans ses grandes lignes, la proposition élaborée par le Conseil, qu'il soumettra à la discussion du Collège des Titulaires, le 21 juin. Nous n'ignorons pas qu'en tout état de cause elle mérite surtout que, à son propos, s'ouvre un large débat et qu'elle puisse éventuellement être à l'origine d'autres propositions ; notre tâche sera, dans toute la mesure du possible, de trouver un large consensus sur les modifications qui seraient à apporter au Règlement Intérieur et peut-être aussi aux Statuts sur la question fondamentale de la formation.

De cette question, je viens de traiter assez longuement, comme je me le devais pour rendre compte du travail de réflexion du Conseil qui, au début de son mandat, s'était fixé cette tâche comme objectif prioritaire à partager avec l'ensemble des membres.

Quelle que soit l'importance de ce problème, nul parmi nous ne considérera que là réside la cause principale du mal-être que nous vivons à l'A.P.F. ; il serait plutôt une des manifestations symptomatiques d'un défaut plus originaire. En concluant son rapport moral du 30 mars 1992, Raoul Moury, avec beaucoup de pertinence, nous a proposé une analyse de notre fonctionnement, je devrais dire

de notre dysfonctionnement.

Deux dimensions principales étaient soulignées par lui. Très schématiquement j'en retiendrai cette première proposition selon laquelle : "l'A.P.F. s'est organisée et structurée sur l'impossible retour du Maître" avec ce que cela implique par rapport au meurtre du père, à cet "archaïque qui nous gouverne", aux traces actives que nous ne parvenons pas à dissimuler, au déni de la culpabilité, au refus d'allégeance à un Maître, à l'intransigeance et à l'idéalisation de la théorie comme substituts. La seconde dimension qu'il dégageait était d'ordre institutionnel. L'institution comme Tiers indispensable afin d'éviter le retour d'un Maître et ayant avant tout pour rôle de "canaliser et maîtriser cette violence fondamentale, cette haine originaire". Il en décrivait alors les principales fonctions, celles que l'on est en droit d'attendre d'une institution psychanalytique.

Je me sens entièrement d'accord avec la plupart des éléments de cette analyse et souhaiterais prolonger ou préciser ces données interprétatives. Cette méfiance, cette défiance que nous avons à l'égard du Maître se retrouvent sous des formes équivalentes à l'égard de l'institution ; elles sont de même nature, elles ont la même signification, elles peuvent répondre – me semble-t-il – à la même analyse métapsychologique. On ne saurait s'en étonner, en vérité, puisqu'il s'agit d'une part de la figure du Père, d'autre part de l'institution comme Tiers symbolique. Les mécanismes en jeu sont identiques, à savoir : le déni et le clivage dont les effets sont immédiatement perceptibles dans la structure même de notre fonctionnement. Déni à l'endroit du Maître, de la réalité de son meurtre, de la culpabilité qui en découle et même du désir inacceptable de l'ériger à nouveau sous une forme ou sous une autre. Il en résulte, bien évidemment, une position clivée responsable pour une grande part de certaines de nos contradictions internes, responsables encore de ce qui peut être vu comme formation substitutive de ce qui fait défaut, que l'on peut déceler dans notre rapport à la théorie

dont on dit souvent qu'elle est trop idéalisée pour ne pas dire plus nettement que, dans certains cas, elle est véritablement fétichisée.

Pour ce qui est de l'institution, déni aussi à l'égard de ses règles et de ses contraintes – on l'a vu à plusieurs reprises à propos de la formation comme de l'analyse personnelle qui sont toutes deux régies par des textes : les Statuts et le Règlement Intérieur qui, sur certains points, sont clairement transgressés. Le clivage, quant à lui, se traduit par une position "comme si" ; on fait bien souvent comme si la réglementation n'existait pas ou bien comme si les prescriptions avaient un tout autre sens. Considérer les choses de la sorte permet sans doute de mieux comprendre le malaise institutionnel puisque dans notre pratique nous apparaissions comme étant en désaccord, voire en opposition, du moins partielle, avec les textes qui nous régissent.

De manière condensée et dans doute trop schématique, j'en viendrais à dire que ce qui n'a pu être résolu par rapport au Père, se retrouve intégralement dans le rapport à l'institution. On voit là quelque chose comme la persistance insidieuse de l'image du Père Idéalisé et de son meurtre, comme si une entrave s'était dressée dans l'accès à la figure du Père Mort, au sens que précise Guy Rosolato, c'est-à-dire du Père Mort selon la Loi. Avec ce qui en résulte sur le plan de la filiation et de la transmission.

On perçoit alors, s'agissant de notre fonctionnement institutionnel et de lui seul, à quel type de problématique nous sommes renvoyés. Bien sûr, je ne peux faire cette interprétation qu'avec la plus grande prudence, la modestie et le tact qui s'imposent dans une pareille démarche. Qu'on veuille bien m'accorder cependant d'ébaucher une telle hypothèse qui ne peut se justifier qu'à être bien fondée et s'il en résulte un quelconque bénéfice pour le moins fonctionnel de l'avoir avancée.

Récemment, la nécessité s'est fait sentir de redéfinir nos idéaux et de mettre en accord avec eux les règles du fonctionnement institutionnel.

Engagés dans cette voie, il faut espérer que nous serons en mesure de surmonter progressivement nos contradictions internes, d'harmoniser nos positions respectives, de respecter le style de chacun, ceci afin de renforcer l'unité et la spécificité de l'A.P.F. dont nul ne souhaite qu'elle soit un club d'analyse, ni même une société d'analystes mais bien une Association Psychanalytique.

Roger Dorey

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE FORMATION du 13 avril 1992 au 15 mars 1993

Pierre Fédida

La tradition veut que le Secrétaire en exercice du Comité de Formation se limite, dans son rapport, à une présentation factuelle des activités du comité au cours de l'année écoulée et qu'il soumette à l'Assemblée Générale des Membres de l'Association certaines comparaisons statistiques sur la base des informations des années antérieures. Suivront quelques remarques et observations.

1°) Les demandes d'admission

D'avril 1992 à mars 1993, le Comité de Formation a examiné 29 candidatures à l'Institut.

9 des candidats ont été acceptés
20 des candidats ont été refusés.

La pré-sélection - généralement effectuée par le Secrétaire du Comité selon nos critères convenus - s'est exercée sur 8 demandes qui ont été dissuadées et qui, ainsi, ne sont pas comptées comme candidatures.

Dans ces conditions, on constate une diminution de 27,50% de candidatures par rapport à 1991/92 et une augmentation proportionnelle de 11% des admissions par rapport à cette même année.

La répartition des candidatures examinées est la suivante :

12 hommes / 17 femmes
19 médecins / 10 non-médecins

11 candidatures viennent de divan	APF titulaire
7 candidatures	APF sociétaire
4 candidatures	SPP titulaire
2 candidatures	SPP adh. ou af.
2 candidatures	4ème Groupe
1 candidature vient de divan	Ecole Freudienne
1 candidature	CFRP
1 candidature	non répertorié.

La répartition des acceptations se fait de la

façon suivante :

3 viennent d'un divan	APF titulaire
2 "	APF sociétaire
2 "	SPP titulaire
1 vient d'un divan	SPP adhérent ou affilié
1 "	4ème Groupe.

La répartition des candidatures refusées se présente comme suit:

8 viennent d'un divan	APF titulaire
5 "	APF sociétaire
2 "	SPP titulaire
1 vient d'un divan	SPP adhérent ou affilié
1 "	4ème Groupe
1 "	Ecole freudienne
1 "	CFRP
1 "	non répertorié

Les admissions concernent :

6 femmes (67%) et 3 hommes (33%)
7 médecins (78%) et 2 non-médecins (22%)
L'âge moyen se situe autour de 36 ans.

Les refus concernent :

11 femmes (55%) et 9 hommes (45%)
12 médecins (60%) et 8 non-médecins (40%)
La moyenne d'âge est légèrement inférieure (autour de 35 ans).

Le tableau comparatif des candidatures (admissions et refus) entre 1987 et 1993 est le suivant :

Année	Candidature	Admission	Refus
87-88	35	13	22
88-89	32	4	28
89-90	49	21	28
90-91	40	15	25
91-92	40	8	32
92-93	29	9	20

2°) Les validations de contrôle

durant la période 1992-93 :

Premier contrôle: 2 validations
1 refus de validation
Second contrôle: 2 validations
0 refus

3°) Les homologations de cursus

(relevant du Collège des Titulaires réuni en
Comité de Formation élargi (1992-93) :
- aucune cette année.

Principales remarques

1° A certains égards, le nombre de demandes de formation auprès de l'A.P.F. reste stable. En effet, on ne constate pas de grosses variations. Mais - compte tenu de la pré-sélection que les Secrétaires du Comité, l'un après l'autre, exercent selon des critères identiques - on peut constater en 1992-93 un fléchissement numérique des candidatures. A titre d'hypothèse : je crois que je ne suis pas le seul à penser que notre mode de sélection justement réputé exigeant n'a pas nécessairement un effet dissuasif sur les candidats "médiocres" et peut, au contraire, détourner de nous ceux - de meilleure qualité - qui trouveraient ailleurs (dans leur propre analyse, dans des contrôles libres, dans des séminaires éventuellement universitaires) les moyens d'une "formation". Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

2° Contrairement à ce qui est souvent dit, notre mode de sélection ne favorise pas les candidatures en provenance des divans extérieurs à l'A.P.F. et encore moins les candidatures extérieures aux divans I.P.A. Mais on peut toutefois regretter que soient si peu nombreuses les candidatures en provenance de divans de l'A.P.F.

3° Si le nombre des analystes en formation reste relativement stable (compte tenu des élections au "sociétariat") on en compte habituellement 170

(actuellement 172) - il faut examiner de plus près ce nombre. D'après un rapide pointage effectué sur la liste et d'après les informations dont on dispose à ce jour :

60 candidats ont un premier contrôle en cours,
19 ont un deuxième contrôle en cours.

Au total, 79 candidats seraient en formation "active".

La différence (93 candidats inscrits à l'Institut de Formation) se répartirait ainsi :

6 (1er contrôle suspendu),
6 n'auraient pas encore effectué leur demande d'homologation de cursus,
19 seraient toujours sur la "liste des analystes en formation" alors qu'ils ont eu leur cursus homologué,
2 sont des candidats non élus au sociétariat.
Au total : 27 personnes pourraient être déduites du nombre des "analystes en formation".

Dans ces conditions, on arrive au nombre de 66 candidats qui ne sont pas actuellement en contrôle alors qu'ils sont en cours de cursus.

Je recommande personnellement que soit poursuivie notre "enquête" auprès de ces candidats.

4° Il n'est pas indifférent de savoir que la répartition géographique des 172 inscrits sur la "liste des analystes en formation" se présente comme suit :

93	Paris
22	couronne
18	région bordelaise
13	région lyonnaise
9	région marseillaise
17	divers.

* * *

**Le fonctionnement du
Comité de Formation**

Le rapport du Président ayant déjà longuement traité des questions afférentes à la formation et du problème particulier du renouvellement du Comité de Formation, je n'en parlerai pas directement ici.

Par contre, je crois devoir attirer l'attention sur la nécessité de consacrer une réunion des membres de l'A.P.F. (à défaut d'une sorte de séminaire des membres titulaires) à la question des entretiens de sélection. Il existe une véritable clinique analytique de l'entretien avec les candidats et je crois

qu'il serait utile de discuter un jour d'une telle clinique et de la nature des rapports auxquels elle donne lieu.

Enfin, je signale au titre d'information, que "curriculum" et "lettre de motivations" ne sont plus demandés aux candidats qui souhaitent entreprendre une démarche de formation. Ceux-ci doivent simplement écrire une lettre au Secrétaire du Comité de Formation. Cette lettre comporte spontanément l'indication du cursus universitaire effectué, de la pratique actuelle et de l'analyse personnelle (souvent avec le nom de l'analyste).

Pierre Fédida

RAPPORT DU TRÉSORIER

Jean-Claude Arfouilloux

Présenter le rapport de son activité à l'Assemblée Générale annuelle n'est jamais chose facile pour le Trésorier nouvellement élu à ce poste. Les comptes de notre Association sont devenus chose fort complexe. Leur compréhension exige un minimum de connaissance des problèmes de comptabilité et de tenue d'un budget. A ces notions assez arides, qui ne sont pas données d'avance à la plupart d'entre nous, il faut ajouter une certaine ténacité et une bonne dose de bon sens, qualité qui n'est pas la mieux partagée au monde, comme chacun sait. Mais ma tâche a été

considérablement facilitée par le travail de notre collègue Evelyne Sechaud, qui occupait le poste de Trésorier dans le précédent Conseil. Son dévouement, sa rigueur et son efficacité n'ont pas besoin d'être soulignés. Je tiens à la remercier ici pour l'aide qu'elle m'a apportée. Mes remerciements vont également à Madame Danièle Chaiffre, notre Attachée de Direction, dont la vigilance et la compétence nous rendent des services inestimables.

Je vais donc vous présenter les comptes de

BILAN AU 31 DECEMBRE 1992

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	33 271,00	RESERVES	285 166,78
Logiciels informatiques	8 302,00	Report à nouveau	273 620,25
- amortissements	- 8 302,00	Résultat de l'exercice	+ 11 546,53
Mobilier matériel bureau	61 577,99		
- amortissements	- 28 306,99		
	33 271,00		
CREANCES	37 767,27	DETTES	70 646,14
Cotisation restant à recevoir		Charges et fournisseur restant à payer	13 177,25
des membres	9 600,00		
des élèves	10 800,00		
Abonnements revues à encaisser	17 367,27	Charges sociales s / salaires à payer	34 116,25
		Urssaf	23 254,00
TRESORERIE	282 893,65	Assedic	4 910,00
Valeurs Mobilières de Placement	279 601,10	Agrr	2 369,25
Caisse	3 292,55	Cirica	3 583,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 881,00	Société Générale	23 352,64
(imputables exercice 1993)			
TOTAL	355 812,92	TOTAL	355 812,92

notre Association pour l'année 1992 et vous proposer le budget prévisionnel de l'année 1993, déjà en cours. La comptabilité de l' Association, je vous le rappelle, est entièrement informatisée et vérifiée chaque année par un expert-comptable. Il s'agit, je vous le rappelle également, des comptes réunis de l'Association et de l'Institut de Formation, les services étant communs aux deux institutions sans qu'il soit possible actuellement de déterminer les parts budgétaires respectives de l'une et de l'autre.

Le tableau n°1 expose le bilan financier de l'APF au 31 décembre 1992.

Le bilan, comme vous le savez, dresse l'inventaire des biens possédés par notre Association. A l'actif figurent la valeur de ces biens, le montant des créances et ce que nous détenons en trésorerie; au passif figurent les dettes.

□ Actif

1) Les immobilisations

Il s'agit du matériel, en particulier informatique, et du mobilier de bureau acquis au cours de ces dernières années et qui font l'objet, chaque année, d'un amortissement dont le taux est fixé par les règles habituelles de comptabilité.

Le mobilier et le matériel qui n'étaient pas encore amortis au 31.12.92 constituaient un bien de 33.271 F.

2) Les créances

Ce sont pour l'essentiel les cotisations et les participations restant dues en fin d'exercice pour l'année 92 :

- cotisations de deux membres = 9.600 F ;
- participations de cinq analystes en formation, l'un d'eux n'ayant réglé que la moitié de sa dette = 10.800 F.

S'y ajoutait le remboursement toujours attendu des abonnements aux revues internationales, dont l'Association assure le service et avance le

prix = 17.367 F.

Au total = 37.767 F. Je reviendrai plus loin sur les conséquences de ces retards de paiement pour la trésorerie de l'APF.

3) Trésorerie

Le capital constitué par les valeurs mobilières de placement était inchangé par rapport à 1991. Fous avions disponibles en caisse 3.292,5 F.

4) Charges constatées d'avance Il s'agit de charges imputables à l'exercice 93 et qui ont été réglées en 92.

Le total des biens s'élève donc à 355.812,92 F. □

□ Passif

Les **dettes** s'élevaient au 31 décembre 92 à 70.646,14 F.

Elles étaient constituées par des factures et des charges sociales restant à payer sur le dernier trimestre de l'année 92, pour une somme de 47.293,25 F.

Il faut y ajouter un découvert bancaire de 23.352,64 F, dû principalement au retard des rentrées.

Compte tenu du bénéfice de 11.546,53 F réalisé au cours de l'exercice 92, les ré-serves, qui constituent le patrimoine net de l'APF, s'élèvent donc à la somme de 285.166,78 F, en augmentation dell.546,53 F (4,22%) par rapport à l'année précédente.

Sur le **tableau n°2** figure le **compte de résultat**. Il fait apparaître un excédent des recettes sur les dépenses. L'exploitation de l'année 92 est donc bénéficiaire de = **11.546,53 F**, soit 1,32% des recettes. Ce bénéfice est inférieur à celui réalisé en

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1992

Résumé (page 29)

Recettes
TOTAL : **869.340.90**

DEPENSES

Frais de personnel :	290.648.84
Local siège :	70.192.00
Frais de Bureau :	46.642.82
Location de salles :	23.892.38
Usic	
Notre Dame des Champs	
Marseille &	
Vaucresson	131.848.00
Repas :	40.055.00
Réceptions :	91.793.00
Pourboires & dons :	9.200.00
Frais d'accueil :	12.709.25
Missions :	84.103.15
Cotisations	
I.P.A & F.E.P :	82.361.12
Publications internes	
Documents & Débats	
Programme enseignement :	64.547.79
Abonnements :	34.922.26
Couvranes irrecouvrables	4.800.00
Charges	1332.00
Frais financiers	594.76

TOTAL: **857.794.37**

TOTAL RECETTES :	869.340,90
TOTAL DEPENSES :	857.794,37
BENEFICE :	11.546,53

91= 33.706, 40 F, soit.4,06% des recettes.

1) Les recettes

Elles ont augmenté de 40.269,57 F, soit 4,85% par rapport à 91. C'est pour l'essentiel le résultat de l'augmentation des cotisations et des participations votées à la précédente assemblée générale, tandis que le nombre des Membres a diminué d'une unité en 92 et que le nombre des analystes en formation est resté à peu près identique.

- Les **cotisations** des membres représentent 27,6% des recettes, même chiffre qu'en 91;

- les participations des analystes en formation entrent pour 46,3%, contre 40,8% en 91.

- La part des Entretiens, Marseille et Vaucresson, a diminué par rapport à 91, de 15.750 F : 20,6% des recettes en 92, 23,52% en 91. Sans être déficitaires, ils ont dégagé un bénéfice inférieur aux prévisions. C'est surtout le cas des Entretiens de Marseille, en raison du nombre plus faible de participants : le bénéfice a été de 5.641,60 F seulement. A titre de comparaison, les Entretiens de Vaucresson, en décembre dernier, ont permis un bénéfice de 37.560 F, près de sept fois plus.

- Dans les **remboursements d'abonnements**, il faut tenir compte de ce que le chiffre indiqué porte sur deux années consécutives, remarque qui s'applique également au chapitre des dépenses.

2) Les dépenses

Elles ont augmenté dans une proportion supérieure aux recettes: 62.429,44 F, soit 7,84%. Elles sont néanmoins inférieures de 25.052,63 F à leur estimation dans le budget prévisionnel: nous avons dépensé un peu moins, 2,83%, que ce que nous avions prévu.

- Les **frais de personnel** demeurent le poste le plus important ; ils représentent 33,88% des dépenses, contre 32,23% en 91; ils ont augmenté de 23.436,20 F, soit 8,77%. Le salaire brut annuel de notre attachée de direction, Madame Chaiffre, a

été porté à 199.185 F (165.432,26 F après prélèvement des charges sociales), augmentation de 7,64% qui entraîne parallèlement celle des charges sociales patronales. Je n'ai pas besoin de rappeler ici la qualité des services rendus par Mme Chaiffre, et dont il faut souligner qu'ils sont communs à l'Association et à l'Institut de Formation, pour justifier une augmentation de salaire somme toute modérée et qui tient compte du taux général de l'inflation.

- Pour le **local siège**, l'augmentation a été largement supérieure aux prévisions; elle est de 12,89% au lieu des 5% prévus. C'est sur le loyer que porte essentiellement cette augmentation, en raison d'un réajustement en hausse de 30,71%. Certes, une telle hausse paraît considérable. Mais il faut se rappeler que le prix du loyer que nous versons à Mme Dupont était resté pratiquement stationnaire depuis 1987, et que son montant annuel, même réajusté à 32.940 F, demeure extrêmement modéré si on le compare aux prix habituellement pratiqués dans ce quartier.

Au total, l'importance de ce poste était de 7,5% de l'ensemble des dépenses en 91; elle est de 8,2% en 92 et se situe dans des limites conformes aux prévisions.

- Les **frais de bureau** se sont notablement allégés, de 3 900,77 C, 13,13%, par rapport à 91. Mais cette diminution est en rapport avec celle de l'amortissement du matériel informatique. Ce poste représente 5,4% de nos dépenses contre 6,5% en 91.

- Pour les **locations de salles**, les frais sont dans les limites du budget prévisionnel .

- Les dépenses engagées dans l'organisation des **Entretiens de Marseille et Vaucresson** sont inférieures aux prévisions, qui envisageaient une augmentation de 15 %. Elles sont restées au même niveau qu'en 91 et représentent 15,4% du total des dépenses.

- **Pourboires et dons**: ce poste a diminué notablement, de 5.775 F soit 38,56%, par rapport à 91, année où nous avons fait don de la Standard Edition au Groupe Lithuanien. Il est inférieur de

2.800 F aux prévisions. Mais cela ne signifie pas que nous sommes devenus moins généreux, si l'occasion se présente à nouveau d'aider des collègues d'Europe de l'Est.

- **Les frais d'accueil**, par contre, ont pratiquement doublé par rapport à 91, et ils sont supérieurs de 31,42% aux prévisions, tout en ne représentant que 1,5% du total des dépenses. Nous avons en effet accueilli et entièrement défrayé notre collègue de la Société Suisse, André Haynal, pour la conférence scientifique d'octobre 92.

- Pour les **frais de mission**, nous avons prévu une dépense de 106.875 F ; elle n'a été que de 84.103,15 F pour ce poste qui demeure néanmoins important et représente 9,8% du total de nos dépenses, contre 8,17% en 91. L'annulation par la Fédération Européenne du Séminaire des Pays d'Europas de l'Est prévu à Ljubiana, en Slovénie, l'automne dernier explique pour une part cette révision en baisse de nos estimations. Il faut cependant souligner que de 91 à 92, les frais de mission à l'étranger sont passés de 38.832F à 63.349,75F.

- Le montant des cotisations que nous avons versé à l'API et la FEP est un peu inférieur aux estimations du budget prévisionnel, en augmentation de 6,78% cependant par rapport à 91. Cette augmentation est allée presque en totalité à l'API. Ce poste représente 9,8% de nos dépenses.

- Pas de surprise pour le chapitre des **publications internes**: les dépenses sont conformes aux prévisions, représentant 7,5% du total.

- Quant aux **abonnements**, dont nous faisons l'avance, je rappelle que le chiffre indiqué représente les dépenses de deux années consécutives.

- Enfin, les **créances irrécouvrables** concernent les participations non versées de deux analystes en formation: l'un a démissionné de l'Institut de Formation, l'autre est décédé accidentellement

- Un dernier mot à propos des **charges sur l'exercice antérieur**. Il s'agit d'un contrôle de l'URSSAF effectué en septembre 92, contrôle de routine et qui a conclu à la rigueur de notre

gestion actuelle. Mais il a donné lieu à un redressement portant sur les cotisations de la période comprise entre le 1er octobre 89 et le 31 décembre 91. Quelques irrégularités sont apparues dans la comptabilité que notre précédente secrétaire, Mme Stoven, tenait de ses heures supplémentaires (elle était employée à mi-temps) et des rémunérations versées à des personnes l'assistant de façon occasionnelle. Le montant de ce redressement est peu important et nous en avons demandé la remise gracieuse auprès de l'URSSAF.

* * *

J'en viens maintenant au **budget prévisionnel 93** dont le détail figure sur le **tableau n°3**.

1) Les dépenses

Il est dans l'ordre des choses de prévoir chaque année leur augmentation, en fonction de leur évolution générale et des mouvements qui se dessinent pour chaque poste.

- Une augmentation de 5% des **frais de personnel** paraît un minimum ; ils représenteront alors 34,82% de nos dépenses.

- Pour le local siège, on peut prévoir également 5% d'augmentation, le loyer ayant été récemment réajusté. Certaines charges de ce poste ont déjà été payées: la taxe d'habitation et l'assurance.

- 5% d'augmentation également pour les **frais de bureau**, à quoi il faut ajouter une dépense d'environ 5.000 F pour le renouvellement de notre stock de papier et d'enveloppes à en-tête, qui est en voie d'épuisement.

- De même pour les **locations de salles**, pour les **Entretiens de Vaucresson** et les journées des membres, celle de janvier étant déjà réglée.

- L'augmentation des **pourboires et dons** peut être chiffrée à 5% ; il faut y ajouter une somme de 2.000 F, déjà versée à l'API pour l'invitation d'un analyste d'Europe de l'Est au Congrès d'Amsterdam.

- Une somme globale de 10.000 F semble à

retenir pour **les frais d'accueil**.

- L'augmentation des **frais de mission**, tant internes qu'externes, peut être prudemment estimée à 10% ; ils représenteront alors 10,55% de nos dépenses. Le forfait hôtelier, pour le moment, demeure fixé à 500F par nuit pour les missions in-ternes, 800F pour les missions externes.

- **Les cotisations**: le montant de ce que nous aurons à verser à l'API nous est déjà connu, mais l'incertitude demeure sur l'évolution du taux de change du dollar, monnaie dans laquelle se règlent les cotisations ; quant à la FEP, on peut tabler sur une augmentation de 5% environ.

- 5% de même pour les **publications internes** et les **abonnements**.

- Enfin, il faudrait prévoir des **travaux de peinture et de réfection des sols** dans les deux pièces du local siège. Le devis établi en 92 chiffre la dépense, taxe comprise, à 24.600 F environ. Si les travaux étaient entrepris pendant l'été, comme il est logique, nous aurions un amortissement de 1.640F à partir de septembre 93, le reste étant à répartir sur les quatre années suivantes.

Je n'ai pas intégré dans les prévisions de cette année le remplacement de l'ordinateur acquis d'occasion en 90, mais il faudra y songer dans un avenir pas trop lointain, compte tenu de son vieillissement. La dépense est actuellement de 50.000 F environ, amortissable sur cinq ans.

2) Les recettes

Elles reposent principalement, nous le répétons chaque année sur les cotisations des membres et les participations des analystes en formation.

- **cotisations**: en maintenant leur montant actuel, elles représenteront 28,2% du budget.

- **participations**: au cours de sa dernière réunion le Conseil a décidé de porter leur montant à 2.500 F par personne en 93, soit une augmentation très modérée de 4,16%. La part des participations dans le budget, qui était de 46,3% en 92, passera alors à 48,3%, près de la moitié.

- Le bénéfice tiré des Entretiens de Vaucresson peut être estimé sur la base de

ceux de décembre dernier; ils représenteront 21,6% de nos recettes, sauf imprévu.

Dans ces conditions, l'exercice 93 sera en augmentation de 3,53% sur celui de 92 et nous pouvons espérer un **bénéfice de 23.987 F**. Mais ce chiffre n'a qu'une valeur indicative et ne tient pas compte des aléas de la trésorerie.

Afin de respecter le rapport, traditionnellement du simple au double, entre le montant des participations et celui des cotisations, et de ne pas creuser trop l'écart entre leurs parts respectives dans le budget, le Conseil vous propose de porter la **cotisation à 5.000 F** par membre, soit une augmentation de 200 F, 4,16% pour l'année, dont vous jugerez qu'elle n'est pas excessive. Elle porterait notre bénéfice, en principe, à 34.587 F, nous permettrait de faire face dans de meilleures conditions aux imprévus et aux investissements nécessaires.

Mais d'ores et déjà, il faut réduire de 12.000 F l'estimation de notre bénéfice prévu en 93. Cette somme correspond aux participations, pour l'année 92, de trois analystes en formation, non versées à ce jour malgré d'incessants rappels ; ils ne font désormais plus partie de l'Institut de Formation, mais leurs participations avaient été comptabilisées dans le budget de 92, de même que la cotisation d'un membre, qui n'a pas été réglée pour des raisons totalement différentes. Ces 12.000 F figureront donc dans le prochain compte de résultat en "créances irrécouvrables."

Je voudrais vous rappeler, pour terminer, que la comptabilité et la trésorerie ne sont pas exactement du même ordre. La comptabilité est saine, rigoureuse; la trésorerie soumise à des fluctuations et des incertitudes. Les rentrées attendues ne se font presque jamais au rythme des échéances. Les retards de versement des cotisations et des participations, vous le savez, peuvent nous mettre dans des situations difficiles de découvert bancaire, qui risquent à la longue de grignoter le patrimoine de l'Association. Ces retards ont atteint en 92 des proportions inhabituelles. Nous souhaitons que chacun en tienne compte

En cas d'augmentation de 200frs (4,16%) de la cotisation :

Total recettes :	900.085
Total dépenses	876.098
Bénéfice :	23.987

5.000 x 53 :	265.000
Total Recettes :	910.685
Bénéfice :	34.587

SECOND WORKING GROUP ISSU DE LA F.E.P.
LONDRES 29 février - 1er mars 1992
Jean-Claude Rolland

Je suis personnellement très reconnaissant à Roger Dorey d'avoir perçu, à distance, le bénéfice que l'analyse en général, l'analyse d'enfant en particulier, pouvaient retirer de la tenue de ces "Working Group" issus de la "Standing Conférence on Child and Adolescent Analysis" organisée par la Fédération européenne de Psychanalyse.

Il s'agit d'un groupe de travail permanent composé de membres stables appartenant à différentes sociétés analytiques européennes — nommément Robin Anderson et Donald Campbell de la British Society ; James Gammil de la S.P.P ; Yolanda Gambel de la Société israélienne ; David de Levita d'Amsterdam ; Johan Norman de la Société suédoise ; Eva Berberich et Lore Schacht pour l'Allemagne et moi-même pour l'A.P.F.

Ce groupe s'est constitué en 1991 (cf. mon rapport dans le numéro 38 de Documents & Débats) sur l'initiative de Joan Norman, convenior de la Standing Conférence, en réponse à la crise traversée par l'analyse d'enfant qui s'était sauvagement dévoilée à cette occasion. Il s'était donné comme mission d'explorer les fondements de cette crise et de comparer les modalités locales de la pratique analytique en matière d'analyse d'enfant et de procéder à l'examen des théories multiples présidant à cette pratique. Contre le babélisme théorique dont la Standing Conférence montrait à l'évidence la puissance, il s'agissait de chercher un terrain d'entente et d'échange où une véritable communauté analytique européenne pourrait ultérieurement se développer.

Ce Working Group ne constitue pas une structure officielle de la F.E.P. Quoique accueillie favorablement par ses instances dirigeantes, elle reste une initiative spontanée, officieuse, qui ne bénéficie d'aucune subvention et n'intervient pas directement dans l'organisation scientifique de ses différentes manifestations. Il demeure cependant que ses travaux, parce qu'ils s'étaient sur ceux de la Standing Conférence en leur apportant le plus d'ampleur et de profondeur autorisé par la durée et la fréquence de ses rassemblements, infléchis-

sent le cours de celle-ci. C'est ainsi que certains membres du Working Group ont été sollicités cet-année pour être les discutants des présentations cliniques de la Standing Conférence.

La Fédération Européenne ne conçoit pas de parler de l'analyse d'enfants hors de la présentation clinique. Ceci peut nous frapper ou nous déplaire mais il en est ainsi : la plupart des analystes européens croient au dogme — et à la valeur pour eux paradigmatique — du "matériel clinique". Le Working Group n'échappe pas à cette idéologie. Se réunissant cette année encore à Londres les 29 février et 1er mars, ses travaux se sont déroulés autour des cas cliniques présentés par chaque participant. Il s'agissait de comparer les indications et résultats des analyses d'enfant pratiquées à haute fréquence (quatre à cinq séances par semaine) et celles pratiquées à basse fréquence (une à deux séances par semaine).

Le problème ainsi posé, la solution est apportée avec l'énoncé. Il vaut mieux être riche et en bonne santé que pauvre et malade. Yolanda Gampel, que beaucoup à connaissent et qui est proche de nous, opposa par exemple le traitement d'un enfant qu'elle ne put voir qu'une fois par semaine parce que, entre autre, il habitait en territoires occupés et devait faire de longs trajets, quasiment sous les balles pour venir à sa séance et le traitement d'un enfant habitant Tel-Aviv et qu'une nurse ou un chauffeur pouvaient conduire chez elle cinq fois par semaine.

Du côté des analystes, on aime les séances rapprochées d'abord pour des raisons techniques : le matériel est plus riche, sa compréhension est plus aisée, l'enfant est plus présent, la situation est plus confortable. Ensuite pour des raisons théoriques : la haute fréquence stimule, chez l'enfant, les processus d'introjection des bons objets en réponse aux angoisses dépressives. Ce qui est bon pour l'analyste est aussi bon pour l'enfant. Et en dernier ressort, il y a cette quête finalement très émouvante d'un plus de contact avec l'enfant, plus chaleureux, plus continu, plus tout ce qu'on voudra... comme si, justement, dans cette dénégation,

se révélait l'obstacle majeur que l'adulte rencontre sur le chemin qui le mène à l'enfant : comment surmonter et le refoulement et l'amnésie infantile qui le sépare de son enfance? Comment faire réapparaître un enfant sur les ruines duquel l'adulte s'est construit !

C'est la force de ce Working Group et *qui* tient à son petit nombre, à la diversité de ses membres et à l'estime et l'amitié *qui* les rapprochent d'avoir pu faire évoluer la problématique de départ, d'avoir fait apparaître derrière la façade toute théorique de cette question des séances des enjeux d'une gravité inouïe comme entre autre ce problème du rapport non évident, peut-être même impossible, de l'adulte et de l'enfant. Et il est curieux que, aux différents niveaux des structures

psychanalytiques internationales, ce soit toujours cette question du nombre des séances qui soit remise au métier de la discussion.

Le conseil a pris en charge ma participation à ce Working Group. Nous étions Yolanda et moi, les seuls à être dans ce cas. Les autres participants y allaient de leur poche mais ils ne semblaient pas pour autant plus malheureux que nous. Est-ce donc si vrai qu'il vaut mieux être riche et en bonne santé que etc...? Mais pour le Working Group face auquel la F.E.P. manque de solidarité, ces soutiens associatifs sont d'une très grande utilité.

Il se réunira de nouveau l'année prochaine les 26 et 27 mars, à Lyon.

Jean-Claude Rolland

10ème SÉMINAIRE DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE PSYCHANALYSE

PRAGUE du 25 au 28 juin 1992

Jacques Le Dem

Le hasard des correspondances et des retards d'avions m'a fait débarquer à Prague la nuit, et devoir accepter l'hospitalité d'un appartement généreusement prêté par Vèra Fischelova, organisatrice du Congrès qui se tenait à cinquante kilomètres de la capitale. L'imprévu me faisait ainsi bénéficier, d'abord, d'un contact privé avec l'esprit de la ville et avec la Bohême : une photo dédiée de Vaclav Havel, le poète et le dramaturge, préfigurait une apparition furtive, deux jours plus tard du Président quittant sa résidence, au Château, comme un citoyen tchèque presque ordinaire. Public et privé, comme proximité et décalage, devaient être pour moi deux versants de cette rencontre qui réunissait une quarantaine de représentants de 15 nationalités.

Coté public : les présentations cliniques, avec un texte écrit en anglais et remis à chaque participant, dans des groupes de sept à huit collègues, avec un analyste sénior (un "allovisseur", comme se présenta avec humour l'un d'entre eux). Etaient présents, à ce titre, Alain Gibeault (S.P.P. France) Nicolas Treurniet (Pays-Bas) Thalia Vergopaulo (Suisse) et Annette Watillon (Belgique).

La spontanéité des commentaires pouvait pâtir des difficultés de la langue, mais arrivait assez heureusement à déconstruire certains des textes presque trop bien écrits (pour le public) et présentés parfois sur le modèle psychopathologique, avec un diagnostic de structure : les constructions sont le plus souvent communiquées au patient et paraissent élaborées plus sur la prise en compte de l'anamnèse ou de la théorie en général que sur les éléments transférentiels et la théorisation propres à chaque cure. De même, certains concepts, bien que souvent utilisés judicieusement, peuvent présenter une tendance presque inflationniste, ceux d'état-limite, de contenant, d'identification projective ... En contrepartie les notions de levée du refoulement, d'angoisse de castration et même de

névrose de transfert paraissent peu utilisées et l'émergence du sexuel est parfois vite expédiée au rayon des accessoires défensifs. Quant au concept de "signifiant", il appartient à une langue étrangère à la plupart de nos collègues européens. Il en est de même pour l'après-coup, notion recouverte par une conception du déroulement de la cure, plus linéaire et historicisée, et qui peut en affadir parfois, l'aspect événementiel et inattendu.

Ce constat des différences, qui n'était pas nouveau pour moi, gardait cependant ici son caractère stimulant pour la curiosité de chacun. La variété des points de vue et les confrontations pouvaient ainsi témoigner de l'appartenance à la Communauté analytique, d'où ne peut s'exclure la conflictualité des échanges.

Coté privé : d'autres questions apparemment publiques étaient débattues au cours des échanges informels et permettaient de relativiser quelque peu certaines notions officiellement émises ; citons entre autres :

- Dans certains pays (Allemagne, Pays-Bas, Suisse) le problème de la prise en charge par l'assurance maladie, pour une durée limitée, avec l'obligation, pour l'analyste, d'adresser aux médecins conseils des comptes-rendus réguliers du déroulement de la cure, et la nécessité, pour le praticien, d'être inscrit sur une liste reconnue par l'administration.

- La mise à la disposition, de la part de certains instituts de formation, d'un bureau et d'un secrétariat, qui permet des cures pratiquement gratuites.

Lorsque l'une ou l'autre de ces conditions n'est plus remplie, généralement au bout de deux ans, l'analyse, si elle se poursuit, (ou si elle commence...), voit alors le cadre se transformer et parfois le nombre de séances hebdomadaires se réduire et passer de quatre à deux, voire à une.

D'autres questions concernaient, pour la

France, le problème de la formation des analystes, l'incidence des scissions, la multiplicité des groupes d'obédience lacanienne et leur implantation en Europe (y compris dans certains pays occidentaux qui n'ont pas de représentants officiels auprès de l'I.P.A, par exemple en Irlande).

En tant qu'il s'opposait à l'avancée d'un pouvoir administratif d'état, ce séminaire de Prague étant aussi une première, celle de la liberté retrouvée. Aucune assemblée officielle d'analystes n'y avait eu lieu depuis la guerre, et certains collègues pouvaient témoigner de leur activité poursuivie de façon marginale et plus ou moins clandestine : les tchécoslovaques (la scission du pays était encore

considérée comme improbable), mais aussi polonais et hongrois chez qui la figure d'Imre Herman était très présente et emblématique.

Enfin, Prague, la ville, et le plaisir partagé de s'y promener tranquillement, prolongeaient la chaleur communicative de ces rencontres ; Prague, éblouissante, comme ces lieux que l'on porte en soi presque depuis toujours, et dont la découverte, enfin, surpasse et efface d'un coup, la discrète appréhension d'un contact trop longtemps différé.

Jacques Le Dem

CONFÉRENCE PERMANENTE DE LA F.E.P.
SUR LA PSYCHANALYSE DE L'ENFANT, LONDRES 16 OCTOBRE 1992
Monique de Kermadec

La fréquence des séances peut-elle être pour l'analyste d'enfants un sujet de recherche et de discussion sur une pratique ?

Le thème retenu comme sujet de travail de cette 7ème conférence sur la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent ne fut pas sans poser problème, en dépit de son apparente clarté.

L'analyse d'enfants, que certains considèrent en crise, l'est-elle à cause d'une pratique de plus en plus écartée d'un idéal théorique de 4 à 5 séances par semaine ? Souffre-t-elle d'un vécu dépressif après une période de grande vivacité et d'optimisme sans bornes ?

Assez vite il apparut, qu'à l'arrière d'apologies sur la fréquence des séances, nous allions être amenés à nous interroger individuellement sur la façon dont nous travaillons dans cet espace entre notre conception de l'analyse idéale et ce que nous pourrions appeler en termes kleinien notre position dépressive dans notre pratique quotidienne de l'analyse.

Vive et grande en effet fut la présence dans ces débats d'une approche kleinienne et Winnicottienne de l'analyse.

Afin d'éviter le risque du discours dépressif le groupe s'est cantonné en majorité dans un registre volontairement positif et constructeur. Ainsi abondèrent les suggestions et demandes de création de groupes de recherche : "C'est de notre devoir de garder l'analyse d'enfant vivante", mais aussi, fut-il dit, de garder la recherche vivante en ne renonçant pas aux 4 ou 5 séances.

"Allons aussi loin que possible, le plus en profondeur possible" car la fréquence, a-t-il été rappelé, est importante non seulement pour la recherche, mais pour offrir aux patients l'expérience de continuité, le holding, les conditions nécessaires pour la construction ou la

consolidation d'un bon objet.

La discussion d'un cas d'analyse d'adolescente permit plus particulièrement de rapporter à la clinique certains points théoriques en faveur de la fréquence - séances "membranes", séances "filet".

Présentation-apologie, que celle de Gudrun Bodin, convaincante certes, mais aussi, hélas, fermant le débat. Celle-ci nous permit néanmoins d'essayer d'aborder la différence de nos expériences de l'analyse, de pointer ce qui nous semblait être chez nos confrères anglo-saxons une tendance à travailler sur un champ d'expérience plutôt que sur le langage.

Travaillons-nous sur le même matériel ? Qu'entendons-nous par Psychanalyse ? Questions troublantes auxquelles les présentations de cas, habituelles à ces rencontres, ne permettent guère de répondre.

En dépit de quelques prises de position fermes quant à un idéal auquel nous ne devrions à aucun prix renoncer, de demandes de recherches de type psychologie expérimentale, le groupe s'anima dans les débats de fin d'après-midi et chercha à sortir de ce qu'il reconnut être une résistance à entrer dans le vif du sujet.

Fut suggérée alors la possibilité de modifier à l'avenir la présentation de cas, de travailler sur des fragments cliniques plus révélateurs de ces temps où métaphores du patient et de l'analyste se rencontrent.

Furent proposés enfin des groupes d'élaboration internes à chaque pays dans la préparation de ce qui pourrait être échanges autour du Congrès de Vienne au printemps 93 et surtout, dans la préparation d'un Congrès Européen sur la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent qui pourrait avoir lieu en 95.

Monique de Kermadec

PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS ÉDITORIALES

Viviane Abel-Prot

- "Points de vue de René Diatkine", in *Adolescence*, "Menace", tome X, n° 1.
- En collaboration avec Raoul Moury : "Tel père, telle fille" in *Adolescence*, "Menaces", tome X, n° 1.
- Coordination d'un numéro de la revue *Adolescence* avec Alain Braconnier, n° 1, tome X, printemps 92, intitulé "Menaces".

Jacques André

- "Lien social et liaison pulsionnelle", in *Psychanalyse à l'Université*, n° 68, octobre 1992.
- "Autres bruits", in *Varia, Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 46, automne 1992.
- "A los orígenes feminos de la sexualidad", in *Zona Erogena*, Buenos Aires, mars 1993.
- *La révolution fratricide*, P.U.F., Bibliothèque de psychanalyse, avril 1993.

Annie Anzieu

- "L'inquiétante féminité : à propos de l'adolescence", in *Adolescence*, printemps 93, t. 11, n° 1.
- "Les liens originaires du Moi à l'objet concret", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, à paraître.
- "La mère absente : reconstruction de l'enfant déprimé au cours de la cure de femmes adultes", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, à paraître.

Didier Anzieu

- "Les psychanalystes et le mouvement contestataire étudiant de mai 1968 en France", in *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse*, 5, pp 355-374.
- "Une "impasse" de la psychanalyse : la dénégation de la règle fondamentale", in *Psychanalyse*, 8, pp 2-5, Bruxelles, automne.
- "Le prince et ses sujets", in *Revue française de psychanalyse*, 6, pp 1627-1630.
- *Beckett et le psychanalyste*, Paris, Mentha, Archimbaud.
- Postface : Enveloppes psychiques, attachement au négatif, pensée négative généralisée, in G.

Bléandonu & al., *Cadres thérapeutiques et enveloppes psychiques*, P.U.L., Lyon, pp 135-146.

- Compte rendu du livre d'A. Hirschmüller : Joseph Breuer, in *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse*, 5, pp 637-639.
- Groupe (dynamique de), *Encyclopaedia Universalis*, pp 1079-1082.
- *Les méthodes projectives*, Paris, P.U.F., en collaboration avec C. Chabert.
- "Divan le terrible", in *T I-ans*, Montréal, automne, n° 1, pp 85-93.
- En collaboration, *Portrait d'Anzieu avec groupe*, Hommes et Perspectives, Marseille.
- Entretien avec D. Anzieu, *Thérapie psychomotrice et recherches*, 93, "Enveloppes psychiques et images du corps", pp 10-25.

Laurence Apfelbaum

- "Contraintes de corps", in *Psychanalyse à l'Université*, 1992, pp 17-65.

Jean-Claude Arfouilloux

- "L'avenir d'une désillusion, à propos de la toute puissance de la pensée", in *Revue de l'association des amis des centres psycho-pédagogiques Claude Bernard*, n° 3, 1992, pp 56-65.
- "Dépression et dépressivité chez l'enfant", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 3, 1993 (à paraître).
- "Laïos Cannibale", in *Revue française de psychanalyse*, tome LVII, n° 2, 1993 (à paraître).
- Rappel : "L'intérieur de ma mère", in *Revue française de psychanalyse*, tome LV, n° 5, 1991, pp 1227-1235 (paru en mars 1992).

Athanassios Alexandridis

- *T'aces, cinquante ans après la mort de Sigmund Freud*, ouvrage collectif en langue grecque, édité par A. Alexandridis et E. Zacharacopoulos, 1992, éd. Estia, Athènes.

Gérard Bonnet

- "Voir, c'est agir", in *Psychanalyse à l'Université*,

1993, 18, 69, pp 163-184.

Maurice Borgel

- "Une petite fille pétrifiée chez une vieille dame indigne", in *Revue du collège de psychanalystes*, n° 42, Le temps de l'âge, printemps 1992.

A. Braconnier

- "De la naissance à la parole de l'action", in *Revue internationale de psychopathologie*, n° 6, 1992, pp 296-300.
- "L'impénétrable menace de l'adolescence", in *L'évolution psychiatrique*, 57, 3, 1992, pp 381-384.
- *Les adieux à l'enfance*, Le Livre de poche, Paris, 1992.

Stella Brisard

- "Le détenteur de l'autorité doit faire l'économie de la brutalité, mais l'enfant peut-il faire l'économie de la frustration ?", in *Dialogue*, n° 115, 1er trimestre 1992, pp 24-29.

Alain Brun

o Direction de collections

Psychologiques chez l'Harmattan

- *Faire psycho, Pourquoi ? Comment ?* de Gérard Guillec.
- *Jumeaux de sexe différent* de Claire Salvy.

Catherine Chabert

- "Une rencontre peu ordinaire", in *Portrait d'Anzieu avec groupe*, 1992, éd. Hommes et Perspectives, pp 99-105
- "Incidentes narcissiques dans la névrose obsessionnelle", in *Psychanalyse à l'Université*, 1992, 17, 65, pp 33-50.
- "Laurie et les dix petits nègres", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, "La fonction paternelle", 1992, Bayard Editions, 11, pp 110-125.
- "La psychanalyse d'adolescents ; quelques réflexions à partir des travaux de E. et M. Laufer", in *Psychiatrie de l'enfant*, 1992, 35, 1, pp 43-56.
- "Piera Aulagnier ; se construire un passé", in *7bpique*, 1992, 49, pp 113-127.
- "Scènes de coups", in *Nouvelle revue de psychana-*

lyse, "La scène primitive et quelques autres", automne 1992, n° 46, pp 161-173.

Didier Chartier

- "L'impénétrable", in *L'évolution psychiatrique*, 57, 3, 1992, pp 345-346.
- "De l'iconoclasme vu sous l'angle des réactions qu'il suscite", in *Psy.lek*, 3, 1992, pp 19-22.

Dominique Clerc-Maugendre

- "La reviviscence", in N.R.P., "Les mères", n° 45, Gallimard, printemps 1992.
- "Pardon pour cet oubli", in *Varia N.R.P.*, "Les mères", n° 45, Gallimard, printemps 1992.

Françoise Couchard

- "Influence des variables socio-culturelles sur le T.A.T., chez des femmes de culture musulmane", Rorschachina XII. *Actes du XIII congrès mondial du Rorschach et techniques projectives*, UNESCO, juillet 1990, éd. Verlag Hans Huber, pp 40-46.
- "Introduction au symposium sur les "Les problèmes culturels", même publication, pp 39-40.
- "Destins sacrificiels de la vierge antique et de la fille déshonorée, fantasmatique féminine sur cette mise à mort", in revue *Dialogue* (AFCCC), n° 116, 2ème trimestre 1992, "Le sacrifice dans la famille", pp 38-47.
- "La femme infibulée : entre blessure narcissique et plaisir fantasmé", in *Nouvelle Revue d'éthnopsychiatrie*, La Pensée sauvage, n° 18, "Les Marques sexuelles", pp 141-153.

Colette Destombes

- "L'observation du bébé, applications cliniques", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 12, 1992.

Roger Dorey

- "Le désir d'emprise : de l'emprise à la perversion", in *Revue française de psychanalyse*, tome LVI, numéro spécial congrès 1992.
- "De la contrainte obsessionnelle à la contrainte perverse", in *Monographie sur la névrose obses-*

sionnelle, R.F.P., P.U.F. (à paraître prochainement).

- *L'inconscient et la science*, traduction en italien, chez Borla Edizioni, Rome, à paraître prochainement.

- *L'inconscient et la science*, traduction en Espagnol, chez Amorrortu Editores, Buenos Aires, à paraître prochainement.

Judith Dupont

- "Histoire d'une transgression", in *Quarto 47* (Belgique), numéro de juillet.

- "La relation Freud-Ferenczi à la lumière de leur correspondance", in *Psychoanalyse*, revue de l'école belge de psychanalyse

- "Analyse de Ferenczi par Freud", in *Le Coq-Héron*, n° 12.

n Direction des revues

- Le Coq-Héron

n Direction d'ouvrages collectifs :

- Traduction de la correspondance Freud-Ferenczi, tome I.

Pierre Ferrari

- "La fonction paternelle" : éditorial, in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 1.

- "Identification et imitation dans l'autisme infantile", in *Imitation et identification chez l'enfant autiste*, sous la direction de J. Hochmann et P. Ferrari, Païdos/Recherche, Bayard Editions. a Direction des revues

Journal de la psychanalyse de l'enfant, rédacteur en chef : P. Geissmann, directeur de la publication : P. Ferrari.

- N° 11: "La fonction paternelle".

- N° 12: "L'observation du bébé, points de vue psychanalytiques".

a Direction de collections

Collection Païdos, éditions Bayard Presses

- *Délinquance et narcissisme à l'adolescence*, de P. Kamnauser.

- *Le tatouage à l'adolescence*, de H. Tenenhaus.

- *L'interprétation*, de J.-C. Stoloff.

- *Les traitements des psychoses de l'enfant et de*

l'adolescent, de M. Soulis, B. Golos.

- *Histoire de la psychanalyse de l'enfant*, de C. et P. Guissmann

- *Le corps, le mouvement et la parole, contribution à la psychosomatique de l'enfant*, de S. Cady.

Ch. Flavicony

- "L'adolescence entre passage à l'acte et acte de passage", in *Nervure*, V, 7, 1992, pp 8-13.

- "Le moment de la psychothérapie individuelle pour l'enfant et l'adolescent hospitalisés", in numéro spécial *Nervure*, V, 6, 1992.

F. Gantheret

- "Interpréter ?", in *Trans*, revue de psychanalyse, Montréal, automne 1992.

- "Un acte", préface à S. Freud, in *7btem et Tabou*, nouvelle traduction, Gallimard, 1993.

Claudine Geissmann

- "L'adolescence de l'enfant psychotique, à propos d'une cure analytique", rapport introductif aux Journées nationales de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, in *Revue de neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 1-2, janvier 1993, pp 27-35.

- Editorial, "Observation du bébé, points de vue psychanalytiques", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 12, octobre 1992.

- "Dépression mélancolique chez une enfant psychotique parvenue à l'adolescence, une cure analytique", in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 13, mars 1993.

- "La représentation de la mort et son évolution dans la cure analytique de l'enfant" deuxième congrès international de l'AREPPE, Metz, octobre 1992. A paraître : *Journal de la psychanalyse de l'enfant*.

- "A propos du traitement précoce de l'autisme" avec P. Geissmann. Colloque d'Alès-en-Cévennes : *Hommage à Frances Tustin*. Ouvrage collectif.

Audit Ed. St-André-de-Cruzières, janvier 1993, pp 41-55.

- *Histoire de la psychanalyse de l'enfant*, avec P

Geissmann, Paris, Bayard-Press, Centurion, mai 1992, 410 pages.

a Direction de collections :

Bibliothèque internationale de psychanalyse
avec P. Geissmann, Paris, Bayard-Press

- *Rêve, art et phantasme*, de Hanna Segal, mars 1993.

Pierre Geissmann

- *Histoire de la psychanalyse de l'enfant*, avec C. Geissmann, Bayard-Press, mai 1992, 410 pages.
- "Les générations dans l'institution psychanalytique", avec C. Geissmann, in *Filiations et affiliations*, Césura Editions, Lyon, coll. P.G.I., mars 1992, pp 59-70.
- "Le plus et le moins, identification et imitation", avec C. Geissmann et J.L. Chabanne, in *Imitation et identification chez l'enfant autiste*, Païdos Recherche, Bayard-Press, avril 1992, pp 155-173.
- "Ruptures, continuité et changements dans les traitements de l'enfant et de l'adolescent", communication à la deuxième conférence de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de langue française, Israël, 25 octobre-ter novembre 1992.
- "Réflexions sur l'histoire de la psychanalyse de l'enfant", avec C. Geissmann, faculté de médecine Paris-Bicêtre, janvier 1993.
- "Quelques réflexions à propos d'une forme de traitement précoce de l'autisme et des psychoses infantiles : l'hospitalisation à domicile", avec C. Geissmann, P. Duhamel et A.L. Sutter, in *Hommage à Frances Tustin*, Audid Ed., Saint-André-de-Cruzières, janvier 1993, pp 41-55/
- "Les grands courants de la psychiatrie et de la psychanalyse contemporaines", in *Justice et psychiatrie*, Ecole nationale de la magistrature, Paris Ed., janvier 1993, pp 11-24.
- "L'adolescence de l'enfant psychotique", rapport introductif aux Journées annuelles de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, 22-23 mai 1992, in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 1993, 41 (1-2), pp 1-5.
- "L'observation des bébés", interview d'André Green, in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*,

n° 12, novembre 1992, pp 133-156.

a Direction de revues :

Rédacteur en chef du *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, Bayard-Press, 2 numéros par an • N° 11 : "La fonction paternelle", mars 1992

- N° 12 : "L'observation du bébé", novembre 1992

a Direction de collections :

Bibliothèque internationale de psychanalyse

avec C. Geissmann, Paris, Bayard-Press

- *Rêve, art et phantasme*, de Hanna Segal, mars 1993.

Bernard Gibello

- "Considérations psycho-pathologiques relatives à l'échec scolaire", in *Textes de base : l'échec à l'école*, chapitre VII (textes réunis par la clinique universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Lausanne), éd. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- "A propos des contenants de pensée, du cadre et des enveloppes psychiques", in *Cadres thérapeutiques et enveloppes psychiques*, chapitre IV, P.U. de Lyon, Lyon.
- "Thought container disorders, disorders of intelligence, learning disorders", chapitre 21 de l'ouvrage coordonné par Colette Chiland & J. Gerald Young, *New approaches to mental health from birth to adolescence*, Year Book of the international association for child and adolescent psychiatry and allied professions, New Haven & Londres, Yale University Press.

Caroline Giros-Israel

- "Etats d'alerte", in revue *Adolescence*, printemps 1992, tome X, n° 1.

Main Godrèche

- "Le sentiment & l'inhumain", in *L'inquisition*, n° 6, pp 79-90.

Bernard Golse

- "L'enfant autiste, sa pensée, son corps et ses images ou l'empreinte d'un pas qui ne s'est pas encore posé", in *Psychiatrie de l'enfant*, 1992,

XXXV, 2, pp 481-518.

- "Les origines de la pensée chez l'enfant", in *Psychiatrie française*, 1993, I, pp 94-103.
- "La bonne mère : un hologramme, une utopie ?", in *Des utopies aux réalisations*, sous la direction de M. Soule, E.S.F., coll. La vie de l'enfant, Paris, 1993, pp 35-58.

Edmundo Gomez Mango

- "La place des mères", in N.R.P., printemps 1992, n° 45.
- "Le retable des merveilles", in N.R.P., automne 1992, n° 46.
- "De San Juan à Rimbaud", in *Brecha*, Montevideo, junio 1992.

Michel Gribinski

- "La chanson de Libussa", in N.R.P., n° 45, "Les mères", Gallimard, printemps 1962.
- "A l'italienne", in N.R.P., n° 46, "La scène primitive et quelques autres", Gallimard, automne 1992.
- "Qu'est-ce qu'un ersatz ?", in *Varia*, N.R.P., n° 46, "La scène primitive et quelques autres", Gallimard, automne 1992.
- "Patagonie", in *Varia*, N.R.P., n° 47, "La plainte", Gallimard, printemps 1993.

Jean-Michel Hirt

- "Le saut du regard", in *Psychanalyse à l'Université*, tome XVII, n° 66, Paris, avril 1992.
- "La dictature du bonheur", in *Le cheval de Troie*, n° 6, Bordeaux, septembre 1992.
- "Peut-on parler de psyché musulmane ?", in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, ouvrage collectif sous la direction de K. Basfao et J.R. Henry, C.N.R.S. Editions, Paris, septembre 1992.
- *Le miroir du prophète, Psychanalyse et Islam*, Editions B. Grasset, Paris, mars 1993.

D. Houzel

- "L'excès paternel", in *Journal de psychanalyse de l'enfant*, 11, 1992, pp 39-46.
- "La integración de la bisexualidad en la formación de la envoltura psíquica", in *Revista de psi-*

coanalisis y boletín de la api, Edita por la asociación psicoanalítica argentina, tome 68, n° 2, Buenos Aires, 1991, pp 331-339.

- Note de lecture sur "L'histoire de la psychanalyse de l'enfant", par C. et P. Geissmann (Paris, Bayard Editions, 1992), in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, 1992, 12, pp 379-381.
- Note de lecture sur "The protective shell in children and adults" par Frances Tustin (London, New York, Karnac Books, 1990), in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, 1992, 12, pp 372-376.
- "Aspects spécifiques du transfert dans les cures d'enfants autistes", in *Hommage à Frances Tustin*, actes du colloque d'Uzès-en-Cévennes, 24 et 25 octobre 1992, Editions Audit, Saint-André-de-Cruzières, 1993, pp 77-92.

Laurence Kahn

- "Les immortelles", in N.R.P., n° 45, "Les mères", Paris, Gallimard, printemps 1992.
- "La tempête ; entretien avec Christian Chomienne juge des enfants", in N.R.P., n° 45, "Les mères", Paris, Gallimard, printemps 1992.
- "L'inquiétude", in *Varia* N.R.P., n° 45, "Les mères", Paris, Gallimard, printemps 1992.
- *La petite maison de l'âme*, Paris, Gallimard, 1993.

Jean Laplanche

- *La révolution copernicienne inachevée (travaux 1967-1992)*, Paris, Aubier, 1992, 460 pages.
- *Seduction, translation, drives* (a dossier compiled by John Fletcher and Martin Stanton), Psychoanalytic Forum, Institute of Contemporary Arts, London, 1992, 236 pages.
- "Masochisme et théorie de la séduction généralisée", in *Psychanalyse à l'Université*, 17, 67, 1992, pp 3-18.
- "Reportaje a Jean Laplanche. Entretien avec Oscar Sotolano", in *Asociación Escuela Argentina de Psicoterapia para Graduados*, 18, 1992, pp 37-55.
- "Le fourvoisement biologisant de la sexualité", in *Psychanalyse à l'Université, (I)* 1992, 17, pp 3-41 ;

(H) 1993, 18, pp 3-36.

□ *Direction de revues :*

Psychanalyse à l'Université

N^a 66, avril 1992 ; n^o 67, juillet 1992; n^o 68, octobre 1992 ; n^o 69, janvier 1993.

□ *Direction scientifique des œuvres complètes de Freud*

□ *Direction de collections :*

Bibliothèque de psychanalyse (P.U.F.)

- *Pour une psychanalyse exploratrice dans la culture*, de Guy Rosolato.

Jean-Claude Lavie

- "Excellence paradigmatique de la scène primitive", in N.R.P., automne 1992.

Jacques Le Dem

- "Je ne suis pas celui que vous croyez", in *Varia N.R.P.*, n^o 45.

Josef Ludin

- "Dann Gerate ich in Abhannigkeit" *Riss-Zeitschrift J. psychoanalyse*, Zurich, Juin 1992.

Danielle Margueritat

- "Quand Freud écoute aux portes", in N.R.P., n^o 46, automne 1992.

Janine Méry

- "De la sensorialité à l'activité de penser", in *Etudes psychothérapiques*, mai 1993.

Denis Morin

- "L'angoisse est-elle un concept purement médical ?", in *Psychologie médicale*, 1992, vol. 24, n^o 3, pp 270-273.

- "Nouvelle approche de la psychose", in *Annales médico-psychologiques*, 1992, vol. 150, n^o 4-5, pp 295-301.

- "Toc, toc, toc, qui est là ? Pourquoi des troubles obsessionnels compulsifs ?", in *Synapse*, n^o 85, avril 1992, pp 40-44.

- "Une institution pour autiste est-elle un contenant spatial ?", in *Revue de l'APA/JH*, n^o 36-37, décembre 1992, pp 12-14.

Kostas Nassikas

- "La psychanalyse : clepsydre d'inconnu ?", in *Topique*, n^o 50, 1992, Editions Dunod.

- "Du rire à l'horreur. Est-ce Heidegger qui a brûlé le livre II de la poétique d'Aristote ?", in *Revue médicale psychosomatique*, n^o 28, décembre 1991, Ed. La pensée sauvage.

- *Journal d'une anorexie, le sacrifice au maternel*, Ed. L'Harmattan, coll. Psychanalyse et civilisation, 1992.

Henri Normand

- "Des mères à la mère : naissance d'une topique", in N.R.P., n^o 45, printemps 1992.

Jacques Palaci

- "Empathie et Relation", in *Importance de l'hypnose*, sous la direction d'Isabelle Stengers, coll. Les empêcheurs de tourner en rond, éd. Synthélabo, 1993.

Léonor Penalva

- "Madeleine Pelletier : une approche psychanalytique", in *Madeleine Pelletier (1874-1939), logique et infortune d'un combat pour l'égalité*, Côté-Femmes Editions, Paris, 4e trimestre 1992, p. 141.

Aline Petitier

- "Le roman guermantes", in N.R.P., n^o 46, automne 1992.

- "L'amateur", in *Revue internationale de psychopathologie*, n^o 10, 1993.

L.E. Prado de Oliveira

- "Sur le meurtre d'enfant", in *Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur la famille*, n^o 116, 2e trimestre 1992, pp 82-98.

- "Notes sur la torture, l'exil, le génocide", in *Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur la famille*, n^o 117, 3e trimestre 1992, pp 89-103.

R. Pujol

- "La scène primitive : à revoir", in *N.R.P.*, Gallimard, n° 46, automne 1992, pp 25-39.

Guy Rosolato

- "Comment s'isolent les signifiants de démarcation", in *Topique*, n° 49, "Penser l'originaire", 1992, pp 65-81.
- "La psychanalyse logodynamique", in *R.F.P.* "Devenir psychanalyste", 1992, 2, pp 443-470.
- "Les fantasmes originaires et leurs mythes correspondants", in *N.R.P.* "La scène primitive et quelques autres", n° 46, pp 223-246.
- *Pour une psychanalyse exploratrice dans la culture*, P.U.F., bibliothèque de psychanalyse, 303 pages.

Monique Selz

- "Déni historique et pathologie familiale" (Janine Altourian : "Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient", Paris, Les Belles Lettres, coll. Confluents psychanalytiques, 1990), in *Revue internationale de psychopathologie*, n° 6, 1992, pp 279-291

Hélène Trivouss-Widlôcher

- "Anna Freud ou la transmission saisie par le transfert" (E. Young-Bruehl-Anna Freud), in *Revue internationale de psychopathologie*, P.U.F., 1992, n° 6, p 315-331.
- "La créativité et les rêves dans Beckett et le psychanalyste" (D; Anzieu, Beckett et le psychanalyste), in *Revue internationale de psychopathologie*, P.U.F., n° 10, 1993, pp 301-307.

François Villa

- "Les mille nuits et une nuit : un mythe en travail. Présence et actualité du récit" (en collaboration avec Gilbert Grandguillaume), in *Peuples méditerranéens*, n° 56-57, juillet-décembre 1991.
- "L'âge : une contre-indication ?", in *Psychanalystes*, n° 42, printemps 1992.
- "Liminaire", avec Ghyslain Lévy et Jean-Claude

Sempé, in *Psychanalystes*, n° 43 et 44.

- Co-éditeur avec Jacqueline Rousseau-Dujardin du n° 42 de la revue *Psychanalystes* : "Le temps de l'âge".
- Co-éditeur avec Ghyslain Lévy et Jean-Claude Sempé des n° 43 : "La psychanalyse garantie" et n° 44 : "Les références de la psychanalyse" de la revue *Psychanalystes*.

Daniel Widlôcher

- "L'hystérie, maladie de la mémoire", in *Revue internationale de psychopathologie*, n° 5, 1992, pp 21-41.
- "Des lois-ponts pour la logique naturelle", in *Revue internationale de psychopathologie*, n° 6, 1992, pp 251-255.
- "L'inconscient entre dire et faire", in *Etudes freudiennes*, n° 33, avril 1992, pp 293-310.
- "De l'émotion primaire à l'affect différencié", in *Emotions et affects chez le bébé et ses partenaires*, sous la direction de S. Lebovici et P. Mazet, Paris, Eshel Ed. 1992, pp 45-55.
- "Disturbi della memoria di origine psicogena", in *Le complessità della memoria*, Il Pensiero Scientifico Ed., Roma, pp 103-108.
- "Para abrir un debate sobre la identificación", in *Psicoanálisis con niños y adolescentes*, n° 2, 1992, pp 33-41.
- "Intentionnalité et psychopathologie", in *Revue internationale de psychopathologie*, n° 10, 1993, pp 193-224.

□ Direction des revues :

Revue internationale de psychopathologie

En co-direction avec P. Fedida, P.U.F., Paris.

o Direction des collections :

Psychiatrie ouverte, en co-direction avec Y.

Pélicier, P.U.F., Paris

- *Les états étranges de la conscience*, de Jean-Pierre Valla.

- *Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques*, de Michel Toussignant.

nodules, en co-direction avec Y. Pélicier, P.U.F., Paris

Epidémiologie des associations entre troubles mentaux et affections organiques, de Patrick Hardy.

- *L'adolescent champion*, de Claire Carrier.

- *Psychosomatique et alexithymie*, de Jean-Louis Pardinielli.

Conseil d'administration

Président - Roger DOREY

Vice-présidents - Victor SMIRNOFF - Daniel WIDLOCHER

Secrétaire général - Evelyne SECHAUD

Secrétaire scientifique - Marie MOSCOVICI

Trésorier - Jean-Claude ARFOUILLOUX

Analystes en exercice à l'institut de formation

Annie ANZIEU - Didier ANZIEU - Jean-Claude ARFOUILLOUX - Lucienne COUTY

Guy DARCOURT - Roger DOREY - Pierre FEDIDA - François GANTHERET

Wladimir GRANOFF - Michel GRIBINSKI - Christiane GUILLEMET - Didier HOUZEL

Marianne LAGACHE - Jean LAPLANCHE - Jean-Claude LAVIE

Danielle MARGUERITAT - Marie MOSCOVICI - Raoul MOURY - Henri NORMAND

Aline PETTIER - J.B. PONTALIS - Robert PUJOL - Jean-Claude ROLLAND

Guy ROSOLATO - Evelyne SECHAUD - Victor SMIRNOFF

Hélène TRIVOUSS-WIDLOCHER - Daniel WIDLOCHER

Comité de formation

Secrétaire - Pierre FEDIDA

Annie ANZIEU - Didier ANZIEU - Michel GRIBINSKI

Christiane GUILLEMET - Didier HOUZEL - Marianne LAGACHE

Jean LAPLANCHE - Henri NORMAND

Comité scientifique

Secrétaire - Marie MOSCOVICI

Laurence APFELBAUM - Dominique CLERC-MAUGENDRE - Pierre FEDIDA

Jean-Michel HIRT - Aline PETTIER - Evelyne SECHAUD

Comité de l'enseignement

Secrétaire - Hélène TRIVOUSS-WIDLOCHER

Membres ex officio - Roger DOREY - Marie MOSCOVICI

Membre représentant des Membres Titulaires - Marianne LAGACHE

Claude BARAZER - Marie-José CELIE - Catherine CHABERT - Françoise COUCHARD

Yvette DOREY - Roland LAZAROVICI - Dominique MAUGENDRE

Secrétariat : Danielle CHAIFFRE, Attachée de direction

Membres titulaires

Mme Annie ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 PARIS	47.07.43.98
Pr. Didier ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 PARIS	47.07.43.98
Dr. Jean-Claude ARFOUILLOUX	85. avenue Gal Leclerc - 75014 PARIS	43.22.87.72
Dr. Claude BARROIS	4, allée des P. Rubelle-77950 MAINCY	
Mme Lucienne COUTY	15, rue de l'Estrapade 75005 - PARIS	43.26.02.75
Pr. Guy DARCOURT	19, rue Rossini 06000 - NICE	93.82.12.59
Pr. Roger DOREY	121, rue de la Faisanderie - 75116 PARIS	45.04.50.19
Dr. Juliette FAVEZ-BOUTONIER	48, rue des Ecoles - 75005 PARIS	43.54.00.52
Pr. Pierre FEDIDA	3, rue du Regard - 75006 PARIS	42.22.07.61
Pr. François GANTHERET	91, rue de Seine - 75006 PARIS	43.54.69.31
Dr. Wladimir GRANOFF	5, avenue de Montespan - 75116 PARIS	47.55.65.47
Dr. Michel GRIBINSKI	16, rue des Minimes - 75003 PARIS	40.29.99.33
Dr. Christiane GUILLEMET	15, rue Michel Ange - 75016 PARIS	45.27.39.74
Pr. Didier HOUZEL	6, rue de l'Académie - 14000 CAEN	31.86.72.49
Dr. Marianne LAGACHE	45, boulevard Victor - 75015 PARIS	45.32.65.34
Pr. Jean LAPLANCHE	55, rue de Varenne - 75341 PARIS CEDEX 07	45.48.37.54
Dr. Jean-Claude LAVIE	22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS	42.97.48.55
Dr. Arnaud LEVY	8, rue Daniel Hirtz - 67000 STRASBOURG	88.35.68.40
Dr. Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger - 75016 PARIS	46.51.55.68
Mme Marie MOSCOVICI	32, avenue Carnot - 75017 PARIS	42.27.16.32
Dr. Raoul MOURY	27, boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS	43.20.21.36
Dr. Henri NORMAND	53, rue Huguerie - 33000 BORDEAUX	56.44.06.64
Dr. Aline PETITIER	3, rue Campagne Première - 75014 PARIS	43.21.56.02
M. J.B. PONTALIS	34, rue du Bac - 75007 PARIS	42.96.36.03
Dr. Robert PUJOL	140 rue Ed. Rostand - 13008 MARSEILLE	91.53.41.79
Dr. Jean-Claude ROLLAND	45, rue de la République - 69002 LYON	72.40.20.77
Dr. Guy ROSOLATO	3, square Thiers - 75116 PARIS	45.53.36.89
Mme Evelyne SECHAUD	87, boulevard Suchet - 75016 PARIS	45.24.67.35
Dr. Victor SMIRNOFF	15, rue Duguay-Trouin - 75006 PARIS	45.48.90.19
Dr. Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 PARIS	43.35.36.86
Pr. Daniel WIDLÖCHER	32, rue Charles Baudelaire - 75012 PARIS	46.28.96.06

Membres sociétaires

Mme Laurence APFELBAUM	70, rue d'Assas - 75006 PARIS
M. Bernard BARRAU	23, place Saint-Georges - 31000
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdan - 75012 PARIS
Pr. Françoise BRELET-FOULARD	74, rue du Coudray - 44000 NANTES
Dr. Françoise CAILLE-WINTER	103, avenue Général M. Bizot - 75012
Mme Marie-José CELIE	32, avenue Félix Faure - 75015 PARIS
Mme Dominique CLERC-MAUGENDRE	82, boulevard Beaumarchais - 75011 PARIS
Dr. Colette DESTOMBES	57, rue Jeanne d'Arc - 59000 LILLE
Dr. François DESVIGNES	74, rue Dunois - Tour Chéops - 75646 PARIS CEDEX
Dr. Judith DUPONT	24, place Dauphine - 75001 PARIS
Dr. Bernard FAVAREL-GARRIGUES	44, rue de Tivoli - 33000 BORDEAUX
Dr. Claudine GEISSMANN	13, bld George V - 33000 BORDEAUX
Pr. Pierre GEISSMANN	13, bld George V - 33000 BORDEAUX
Dr. René GELLY	13, rue Humblot - 75015 PARIS
Dr. Edmundo GOMEZ-MANGO	150, avenue du Maine - 75014 PARIS
Dr. Bernard JOLIVET	22, rue Soufflot - 75005 PARIS
Mme Laurence KAHN	72, boulevard Richard Lenoir - 75011
Dr. Patrick LACOSTE	59, rue du Parc - 33000 BORDEAUX
Dr. Elisabeth LEJEUNE	38, rue des Cordelières - 75013 PARIS
Dr Dominique MAUGENDRE	2, boulevard Beaumarchais - 75011
M. Jacques PALACI	4, rue Lincoln - 75008 PARIS
Mme Monique ROVET	41, av. de Saint-Mandé - 75012 PARIS
Mme Hélène TENENBAUM	2, rue Don Calmet - 54000 NANCY

Membres honoraires

Pr. Bernardo ARENSBURG	avenida Primada Reig, 102, VALENCE 40 Espagne
Dr. André BERGE	110, avenue du Roule - 92200 NEUILLY
Mme Nicole BERRY	Impasse Rollon - 76230 BOIS-
Pr. André BOURGUIGNON	18, rue Saint Romain - 75006 PARIS
Mme le Dr Andrée DAUPHIN	24, rue Gay Lussac - 75005 PARIS
Pr. Roland DORON	22, rue Emile Dubois - 75014 PARIS
Mme Gabrielle DUCHESNE	39, rue Vauvenargues - 75018 PARIS
Pr. Jean-Louis LANG	100, rue de Rennes - 75006 PARIS
Dr. Camille LAURIN	205, avenue Club, DORION, Québec, J7V 2E6 Canada
